

DOLLARAMA



**SERVIR LES CANADIENS
EN FAISANT ŒUVRE UTILE**

RAPPORT ESG — JUIN 2026

DANS CETTE SECTION

APERÇU DE DOLLARAMA

DOLLARAMA AU CANADA

MESSAGE DU CONSEIL
ET DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA
DIRECTION FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS

GOVERNANCE

STRATÉGIE

01

SURVOL ESG

02

MISE À JOUR DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

03

ANNEXE



SURVOL ESG

APERÇU DE DOLLARAMA

DOLLARAMA AU CANADA

MESSAGE DU CONSEIL
ET DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA
DIRECTION FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS

GOUVERNANCE

STRATÉGIE

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

UN FIER DÉTAILLANT CANADIEN À BAS PRIX AVEC UNE PORTÉE INTERNATIONALE

Fondée en 1992, Dollarama (TSX : DOL) est un chef de file canadien du commerce de détail à bas prix au service d'une vaste clientèle répartie sur trois continents. La Société s'efforce d'offrir une gamme variée de produits essentiels d'usage courant et d'articles saisonniers à une valeur inégalée, combinée à une expérience de magasinage constante à l'échelle de son réseau croissant de magasins bien situés.

DONNÉES DE L'EF26



7,3 G\$
en ventes¹



2 825
magasins²



43 200
employés²



7
pays²



CANADA

1 691 magasins
Dollarama

Dollarama est un chef de file canadien du commerce de détail à bas prix, dont la marque jouit d'une grande reconnaissance dans les dix provinces et deux territoires couverts par ses magasins. Le marché canadien représente ses activités principales, en exploitation depuis 1992. Sauf indication contraire, ce Rapport ESG et les annexes qui l'accompagnent couvrent seulement ses activités canadiennes, qui sont détenues et exploitées en propriété exclusive.

AMÉRIQUE CENTRALE ET AMÉRIQUE DU SUD³

721 magasins
Dollarcity

MEXIQUE

11 magasins
Dollarcity

Depuis 2019, dans le cadre de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Dollarama est l'actionnaire majoritaire de Dollarcity, un détaillant latino-américain à bas prix qui connaît une croissance rapide. La Société détient une participation de 60,1 % dans les activités exercées en Amérique centrale et en Amérique du Sud, ainsi qu'une participation de 80,05 % dans les activités exercées au Mexique. Puisque Dollarcity n'est pas détenue en propriété exclusive par Dollarama, elle est exclue de la portée du présent Rapport ESG.

AUSTRALIE

402 magasins
The Reject Shop

En juillet 2025, Dollarama a fait l'acquisition du plus grand détaillant à rabais australien, The Reject Shop, qui est devenu une filiale en propriété exclusive. Dollarama Australia est exclue de la portée de ce Rapport ESG puisqu'elle fait actuellement l'objet d'une transformation pluriannuelle dans le cadre de laquelle les processus ESG sont en cours d'intégration ou de mise en place. Nous prévoyons l'intégrer aux prochaines divulgations ESG une fois sa transformation plus avancée.



Australie

1 Cette donnée a été calculée au quatrième trimestre de l'EF26 et est présentée sur une base consolidée qui comprend les résultats financiers de Dollarama Australia Pty Limited du 22 juillet 2025 au 1^{er} février 2026. Cependant, elle n'inclut pas Dollarcity puisque celle-ci est comptabilisée comme un partenariat, selon la méthode de la mise en équivalence.
2 Dollarcity est incluse dans cette donnée (100 % des magasins et des employés).
3 Comprend les activités en Colombie, au Salvador, au Guatemala et au Pérou.

SURVOL ESG

APERÇU DE DOLLARAMA

DOLLARAMA AU CANADA

MESSAGE DU CONSEIL
ET DE LA DIRECTION

MESSAGE DE LA
DIRECTION FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS

GOUVERNANCE

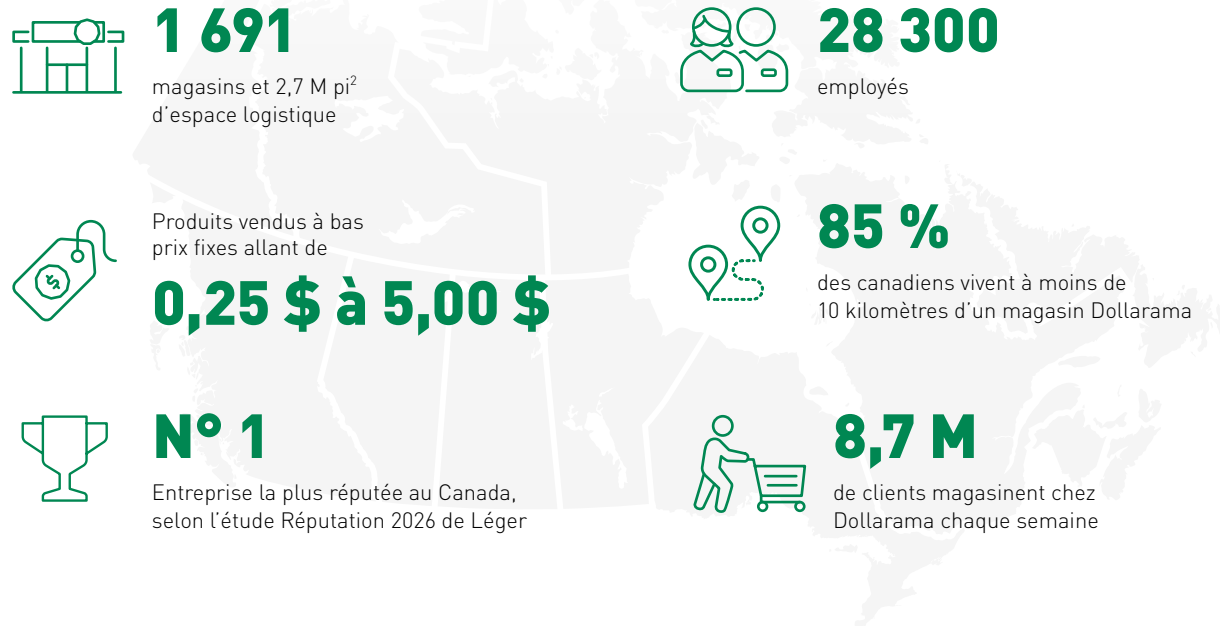
STRATÉGIE

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

OFFRIR AUX CANADIENS UN ACCÈS PRATIQUE À DES PRODUITS À PRIX ABORDABLES

DONNÉES DE L'EF26



FAVORISER L'ACCÈS AUX PRODUITS ESSENTIELS POUR TOUS

Notre objectif est de fournir aux Canadiens de tous les horizons le meilleur rapport qualité-prix pour chaque dollar dépensé, tout en assurant la proximité et l'accessibilité à nos produits à prix abordables.

Nous respectons cet engagement en tirant parti de notre modèle d'affaires et de nos capacités d'approvisionnement pour offrir une valeur inégalée tout au long de l'année dans l'ensemble de notre gamme de produits de consommation courante, de marchandises générales et d'articles saisonniers. En tant que chef de file canadien du commerce de détail à bas prix ayant une forte présence à l'échelle du pays, nous améliorons l'accessibilité en élargissant notre réseau de magasins et par l'intermédiaire de plateformes de livraison tierces.

Nous croyons qu'à l'aide de notre stratégie d'affaires, nous aidons les Canadiens en leur donnant accès aux produits essentiels d'usage courant, ainsi qu'à ceux qui leur permettent de célébrer les occasions saisonnières.

Valeur économique directe créée par les activités de Dollarama au Canada

Partie prenante	Valeur générée	EF24	EF25	EF26
Clients	Ventes	5,9 G\$	6,4 G\$	6,8 G\$
Fournisseurs de biens et de services	Produits et services achetés	3,4 G\$	3,6 G\$	3,8 G\$
Employés	Salaires et avantages sociaux versés	740 M\$	809 M\$	829 M\$
Collectivités	Taxes payées et/ou perçues et remises	1,3 G\$	1,4 G\$	1,6 G\$
	Frais de responsabilité élargie des producteurs payés et/ou perçus et remis	26 M\$	39 M\$	54 M\$

SURVOL ESG

APERÇU DE DOLLARAMA

DOLLARAMA AU CANADA

MESSAGE DU CONSEIL
ET DE LA DIRECTIONMESSAGE DE LA
DIRECTION FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS

GOUVERNANCE

STRATÉGIE

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

OFFRIR DES PRODUITS D'USAGE COURANT ACCESSIBLES À PRIX ABORDABLES

Chez Dollarama, nous demeurons pleinement engagés à offrir à nos clients un accès pratique à des produits d'usage courant à prix abordables, ainsi qu'une valeur inégalée pour leur argent durement gagné. Dans le contexte actuel, la valeur et l'accessibilité sont plus importantes que jamais pour les clients et les communautés que nous desservons. Tout en poursuivant notre croissance au Canada et à l'international, nous devons plus que jamais honorer cette promesse de valeur, qui est au cœur de notre raison d'être et de notre vision.

Au fil de notre croissance, nous avons intégré les questions ESG à nos processus décisionnels en matière de gouvernance, de gestion des risques et d'exploitation. Par exemple, les questions environnementales, comme l'efficacité énergétique et le recyclage des déchets de construction, ont été intégrées au plan de construction de notre futur carrefour logistique dans l'Ouest canadien. En Australie, depuis la finalisation de notre acquisition au milieu de l'exercice, nous avons débuté l'identification d'initiatives ESG afin d'accompagner la transformation de l'entreprise au cours des prochaines années.

Nos cadres de gouvernance ESG robustes sont aussi soutenus par la mobilisation de nos dirigeants et de nos équipes à l'échelle de l'organisation. Cet engagement a été particulièrement marquant lors de l'EF26. À titre d'exemple, le processus de revue de la stratégie climatique mené par de nombreuses équipes internes a fait l'objet d'évaluations exhaustives et de projets pilotes, en étroite collaboration avec un large éventail de fournisseurs de biens et de services. Le succès de cette démarche et de ses résultats reflète l'ampleur de l'intégration des facteurs ESG et ses retombées concrètes dans nos décisions quotidiennes. Notre programme de mobilisation des fournisseurs au sujet des normes et des droits de la personne en milieu de travail en est aussi un autre exemple. À l'EF26, les efforts des équipes internes, au moyen d'évaluations et de communications améliorées, ont mené à une hausse tangible de la mobilisation des fournisseurs et du nombre de fournisseurs

audités. Nous aimerions souligner le travail rigoureux, la collaboration et l'engagement envers nos priorités ESG de toutes les personnes qui y ont participé.

Au cours de l'EF26, nous avons également poursuivi plusieurs initiatives dans des domaines clés, dont plusieurs sont essentielles à l'exécution de notre stratégie d'affaires. La sécurité et la qualité des produits sont cruciales pour notre proposition de valeur, soutenue par des processus continus de tests, de surveillance et de mobilisation des fournisseurs. Nous appliquons une approche disciplinée et structurée dans l'ensemble de nos activités d'approvisionnement pour répondre aux normes applicables et conserver la confiance de notre clientèle. De plus, nous avons investi dans nos équipes au moyen d'initiatives visant à soutenir le perfectionnement de nos talents ainsi que la santé et la sécurité à l'échelle de nos magasins et de nos activités de logistique. En outre, nous avons maintenu l'accent sur l'efficacité opérationnelle et l'identification de nouvelles façons de réduire notre impact, notamment en matière d'emballage, de déchets d'exploitation, de gestion de l'énergie et de transport, et ce, tout en maintenant notre modèle d'affaires à faible coût.

Notre approche en matière ESG demeure pragmatique et étroitement alignée sur les fondements de notre entreprise. À l'échelle de l'organisation, nous évaluons tout ce que nous faisons de la même manière, c'est-à-dire en déterminant la façon dont nous pouvons nous assurer que nos activités se déroulent de manière responsable et efficace, ainsi que notre capacité à offrir des produits d'usage courant accessibles et à prix abordables. Alors que nous portons notre regard vers l'avenir, nous aimerions remercier toutes nos parties prenantes pour leur participation et leur appui dans notre parcours ESG. Cette mobilisation et cette collaboration soutenues seront essentielles à réaliser notre proposition de valeur et à la poursuite de notre croissance au Canada et à l'international.



Neil Rossy
Président et
chef de la direction



Stephen Gunn
Président du conseil

SURVOL ESG

APERÇU DE DOLLARAMA

DOLLARAMA AU CANADA

MESSAGE DU CONSEIL
ET DE LA DIRECTION**MESSAGE DE LA
DIRECTION FINANCIÈRE**

FAITS SAILLANTS

GOUVERNANCE

STRATÉGIE

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

FAIRE PROGRESSER DE FAÇON CONSTANTE L'ESG À L'ÉCHELLE DE NOS ACTIVITÉS

L'EF26 a été une année importante dans l'évolution de la stratégie et des divulgations ESG de Dollarama. Dans le Rapport ESG de cette année, nous nous sommes concentrés sur les domaines pour lesquels nous avons réalisé les progrès les plus significatifs et qui s'alignent le mieux avec les thématiques d'intérêt identifiées dans le cadre de notre dialogue avec nos actionnaires et d'autres parties prenantes. En parallèle, nous continuons de faire progresser des initiatives dans l'ensemble des thématiques ESG prioritaires identifiées au cours des années précédentes et à en suivre les progrès au moyen de processus bien intégrés en matière de gouvernance, de gestion des risques et d'exploitation.

L'année précédente a également représenté une étape importante dans l'avancement de notre stratégie climatique applicable à nos activités canadiennes à la suite d'une revue rigoureuse. Ce processus comprenait une évaluation détaillée de nos activités en magasins et en logistique, ainsi que de nos initiatives existantes. Nous avons évalué plus d'une douzaine d'opportunités de décarbonation en fonction de critères, comme la faisabilité opérationnelle, l'accessibilité, la viabilité économique et le potentiel de réduction directe des émissions.

Nous avons consulté des experts techniques, des bailleurs et d'autres fournisseurs de services, ainsi que des équipes à l'échelle de l'organisation pour mieux comprendre les contraintes opérationnelles, les besoins en investissement et les occasions de réduction des émissions. Le conseil et la direction ont été tenus informés tout au long du processus et ont contribué de manière continue. Ce processus exhaustif a mené à la mise en place d'une nouvelle cible de réduction des émissions de portée 1 et 2, ainsi que d'une feuille de route claire pour le déploiement d'initiatives précises.

Conformément à notre approche opérationnelle rigoureuse, notre nouvelle stratégie climatique cible des initiatives qui peuvent être mises en œuvre dans notre contexte opérationnel. En priorisant des initiatives et des technologies éprouvées, nous avons fixé une cible de réduction crédible et suffisamment ambitieuse.

Au cours de la période, nous avons progressé dans nos efforts de quantification des émissions de portée 3 et de mobilisation des fournisseurs. De plus, nous avons mis en place un nouveau cadre relatif aux émissions de portée 3 visant à augmenter la visibilité des stratégies climatiques de nos fournisseurs. Nous avons également renforcé notre gestion des risques climatiques et nos divulgations en la matière en effectuant notre première analyse qualitative de scénarios climatiques, harmonisée aux recommandations du TCFD.

En parallèle, nous avons poursuivi nos initiatives visant la responsabilisation de la chaîne d'approvisionnement en améliorant notre cadre d'évaluation des fournisseurs, en avançant les objectifs de notre programme d'audit social et en augmentant la mobilisation des fournisseurs de produits. De plus, nous avons poursuivi nos initiatives liées à l'emballage et aux déchets d'exploitation, y compris les efforts pour améliorer les méthodes de collecte des données d'emballage, accroître la visibilité des composantes des emballages et soutenir le réacheminement des déchets pour l'ensemble de nos activités.

L'EF26 a aussi marqué le début de nos efforts d'intégration des facteurs ESG au sein de Dollarama Australia. Nous avons commencé progressivement à harmoniser nos méthodes et processus ESG dans plusieurs secteurs, dont le climat, la sécurité des produits, le capital humain et les pratiques d'exploitation. Nous comptons intégrer graduellement les données de l'Australie dans les prochaines divulgations ESG, lorsque la transformation de l'entreprise sera plus avancée et que les pratiques deviendront davantage harmonisées.

Pour la suite, nous continuerons à mettre de l'avant nos priorités ESG de façon mesurée, conformément à notre contexte opérationnel, à notre stratégie d'affaires et aux attentes des marchés financiers. À mesure que les attentes et les réglementations en matière ESG évoluent, nous continuerons de nous concentrer sur une exécution rigoureuse, l'amélioration continue et la divulgation d'informations pertinentes pour la prise de décision, appuyées par le dialogue avec nos parties prenantes.



Patrick Bui
Chef de la direction
financière



Marie Rougier
Gestionnaire ESG

SURVOL ESG

APERÇU DE DOLLARAMA

DOLLARAMA AU CANADA

MESSAGE DU CONSEIL
ET DE LA DIRECTIONMESSAGE DE LA
DIRECTION FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS

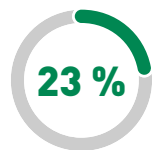
GOUVERNANCE

STRATÉGIE

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

FAITS SAILLANTS DE L'EF26

Représentation des femmes
à la direction¹Représentation des minorités
visibles ou des communautés
autochtones parmi tous les
employés²**Adoption d'un nouvel objectif
climatique pour réduire l'intensité
des émissions de portée 1 et 2**par pied carré de 15 % à 20 % d'ici l'EF34 par rapport à
l'EF24 de base, soutenu par un examen approfondi de
15 initiatives climatiques possibles et un dialogue avec
les parties prenantes**Réalisation d'une première
analyse de scénarios climatiques**afin d'intégrer davantage les risques liés
au climat dans notre cadre de gestion des
risques d'entreprise**Élaboration d'un cadre d'évaluation
renforcé des fournisseurs en
matière de droits de la personne,**en soutien au programme d'audit social et au suivi
de la performance des fournisseurs**Adoption d'un cadre d'évaluation
et d'engagement en matière
d'émissions de portée 3**afin de renforcer le dialogue avec les fournisseurs et
d'accroître la visibilité sur leurs pratiques climatiques**Notation ESG de MSCI****Risque faible**

Notation ESG de Sustainalytics

1 Regroupe les membres de la haute direction visés, les premiers vice-présidents, les vice-présidents, les directeurs principaux, les directeurs, les directeurs des opérations et les superviseurs de district. Cette donnée fait l'objet d'un niveau d'assurance limité par un tiers.

2 Selon des sondages recueillant les données sur une base d'auto-identification volontaire anonyme.

SURVOL ESG

- APERÇU DE DOLLARAMA
- DOLLARAMA AU CANADA
- MESSAGE DU CONSEIL ET DE LA DIRECTION
- MESSAGE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE
- FAITS SAILLANTS

GOVERNANCE

STRATÉGIE

MISE À JOUR DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ANNEXE

GOVERNANCE ESG

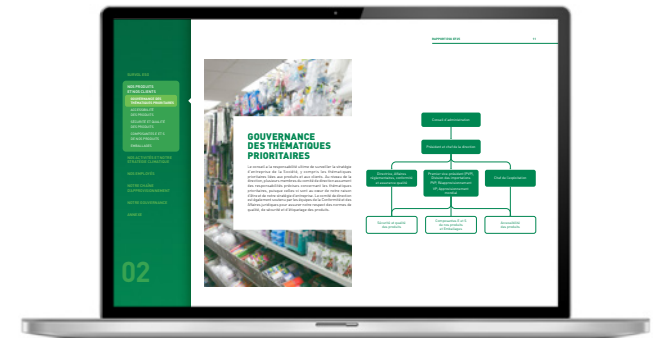
Les questions ESG relèvent ultimement du conseil d'administration, et ont été intégrées aux mandats de tous ses comités. La direction veille, pour sa part, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie ESG de l'entreprise.

<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION (LE « CONSEIL »)</p> <ul style="list-style-type: none"> Superviser les stratégies d'entreprise et d'ESG, le cadre de gestion des risques d'entreprise, la gouvernance et autres divulgations connexes 		
<p>COMITÉ D'AUDIT</p> <ul style="list-style-type: none"> Superviser les risques, opportunités et stratégies ESG, y compris en ce qui a trait au climat, à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle et à la confidentialité des données, et passer en revue les divulgations ESG 	<p>COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Superviser les risques, opportunités, politiques et pratiques en matière de gestion du capital humain 	<p>COMITÉ DE NOMINATION ET DE GOUVERNANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Superviser les politiques, pratiques et divulgations en matière de gouvernance d'entreprise, d'éthique et de risques liés aux droits de la personne
<p>COMITÉ DE DIRECTION</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les risques et opportunités ESG, et élaborer et mettre en œuvre la stratégie ESG 		
<p>CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Diriger les stratégies ESG et climatique de la Société, et dialoguer avec les parties prenantes sur les questions ESG 	<p>COMITÉ DIRECTEUR ESG</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre et suivre les projets en appui à la stratégie ESG de la Société Comprend le chef de la direction financière¹; la gestionnaire ESG; le premier vice-président, Ressources humaines¹; le premier vice-président, Division des importations¹; la première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporatif¹; le premier vice-président, Réapprovisionnement¹; le premier vice-président, Immobilier¹; et la directrice principale, Affaires juridiques, et responsable de la vie privée 	
<p>FONCTION ESG</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et la divulgation de la stratégie ESG de la Société, sous la responsabilité directe du chef de la direction financière 		

¹ Membre du comité de direction

GOVERNANCE DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

La stratégie ESG de Dollarama est soutenue par des processus de supervision spécifiques couvrant l'ensemble des thématiques prioritaires issues de ses piliers ESG : Produits et clients, Activités et stratégie climatique, Employés, Chaîne d'approvisionnement et Gouvernance. À l'EF26, ces structures de gouvernance sont demeurées les mêmes que celles mentionnées dans notre Rapport ESG EF25, à la section « Gouvernance des thématiques prioritaires » de chaque pilier [p. 11, p. 20, p. 31, p. 39, p. 44, respectivement].



RESSOURCES ADDITIONNELLES

- [Mandat du conseil d'administration](#)
- [Règles des comités du conseil d'administration](#)
- [Rapport ESG EF25](#)

NOTRE STRATÉGIE ESG ET NOS PRIORITÉS HARMONISÉES AUX PARTIES PRENANTES

SURVOL ESG

- APERÇU DE DOLLARAMA
- DOLLARAMA AU CANADA
- MESSAGE DU CONSEIL ET DE LA DIRECTION
- MESSAGE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE
- FAITS SAILLANTS
- GOUVERNANCE

STRATÉGIE

MISE À JOUR DES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

ANNEXE

Notre stratégie ESG est motivée par la création de valeur à long terme et est intégrée à notre modèle d'affaires unique, hautement efficace et à faibles coûts. Nos thématiques ESG prioritaires sont déterminées selon leur importance et leur pertinence pour notre entreprise, notre capacité à exercer un contrôle ou une influence, ainsi que la rétroaction de nos parties prenantes. Elles sont revues chaque année dans le cadre du processus décrit dans notre Rapport ESG EF25 (p. 8), et sont demeurées inchangées à l'EF26.

À l'EF26, nous avons dialogué avec un nombre d'actionnaires canadiens et internationaux importants pour discuter de nos priorités ESG et connaître leur point de vue sur l'évolution des attentes. Cette consultation s'est ajoutée à notre dialogue constant avec un éventail élargi de parties prenantes sur les questions ESG. À la lumière de ce dialogue, la sécurité des produits, l'emballage, le climat, les déchets d'exploitation, le capital humain et les droits de la personne ont figuré parmi

les principaux points de discussion. Ils reflétaient d'ailleurs la rétroaction reçue de la part de nos parties prenantes. Par conséquent, notre Rapport ESG EF26 met l'accent sur ces thématiques et faits saillants pour lesquels des progrès significatifs ont été réalisés au courant de l'année.

Toutes les thématiques ESG prioritaires font partie intégrante de notre stratégie et continuent d'être gérées activement. Les politiques et les initiatives décrites dans notre Rapport ESG EF25

demeurent intégrées dans nos activités. L'Annexe comporte une liste à jour de tous les indicateurs de rendement clés des thématiques prioritaires.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

- [Suivi des indicateurs clés](#) ↗
- [Rapport ESG EF25](#) ↗
- [Glossaire](#) ↗



NOS PILIERS ESG ET NOS THÉMATIQUES PRIORITAIRES

Nos produits et nos clients

- Accessibilité des produits
- Sécurité et qualité des produits
- Composantes environnementales et sociales des produits
- Emballages

Nos activités et notre stratégie climatique

- Stratégie climatique
- Gestion de l'énergie
- Transport
- Déchets d'exploitation

Nos employés

- Attraction, perfectionnement et rétention des talents
- Pratiques d'emploi équitables
- Santé et sécurité
- Diversité et inclusion

Notre chaîne d'approvisionnement

- Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Droits de la personne et environnement
- Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

Notre gouvernance

- Cadre de gouvernance
- Éthique et pratiques d'affaires équitables
- Sécurité de l'information et vie privée

Les thématiques couvertes en détail dans ce Rapport ESG sont déterminées en fonction des domaines où les progrès les plus significatifs ont été accomplis au cours de l'EF26 et en fonction des enjeux identifiés comme prioritaires dans le cadre de la rétroaction des parties prenantes. Toutes les autres thématiques demeurent intégrées dans notre stratégie ESG. Consulter notre Rapport ESG EF25 pour le survol des politiques et initiatives connexes.

DANS CETTE SECTION

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

01

SURVOL
ESG

02

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

03

ANNEXE



SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRESSÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS

NOTRE APPROCHE [SASB CG-MR-410A.2]

Nous offrons un vaste assortiment de produits, incluant les produits d'entretien ménager, les produits de soins personnels, les jouets, la nourriture et les produits de santé en vente libre. Nous nous procurons près de la moitié de nos produits directement à l'extérieur de l'Amérique du Nord, dans plus de 25 pays à travers le monde. Le reste provient de fournisseurs nord-américains. Nous travaillons avec diligence pour répondre aux normes et exigences réglementaires canadiennes pour l'ensemble de nos produits.

Identification et évaluation des risques

Notre cadre de conformité repose sur le respect de la réglementation et des lignes directrices réglementaires, une évaluation des risques pour chaque produit, ainsi qu'une surveillance de la performance des produits.

Pour assurer la conformité avec les normes canadiennes concernant la qualité et la sécurité des produits, ainsi que pour déceler des matières, substances ou produits chimiques émergents et potentiellement préoccupants, notre équipe de la Conformité assure une veille continue des développements réglementaires. Elle se renseigne de façon proactive sur les développements en la matière et consulte des experts pour soutenir en tout temps la conformité et la prise de décisions éclairées. L'équipe effectue également de la formation continue sur une base hebdomadaire pour demeurer au fait des normes en matière de qualité et de sécurité des produits, ainsi que des exigences réglementaires connexes. Elle informe les parties prenantes internes et externes des développements en la matière, notamment les équipes de l'approvisionnement et de la logistique.

Selon la catégorie ou les caractéristiques d'un produit en particulier, nous évaluons la sécurité liée aux produits chimiques, la salubrité des aliments, les tests mécaniques, de même que l'étiquetage et la certification. Nous surveillons également de façon proactive de nombreux types de produits chimiques et de substances dans l'ensemble de nos produits, dont la nourriture et les biens de consommation.

« La sécurité et la qualité des produits sont essentielles dans notre proposition de valeur. Nous appliquons une approche disciplinée et structurée dans l'ensemble de nos activités d'approvisionnement pour répondre aux normes applicables et conserver la confiance de notre clientèle. »

— Neil Rossy
président et chef de la direction



À l'EF26, nous avons accéléré le déploiement d'une plateforme numérique de conformité pour améliorer la collaboration avec les fournisseurs et renforcer le suivi de la conformité des produits. Grâce à l'automatisation, cette plateforme centralisée permet d'assurer efficacement le suivi et le respect des normes et exigences relatives à la sécurité des produits, dans un contexte marqué par le fort renouvellement des produits et le grand nombre de fournisseurs de Dollarama.

Sécurité et qualité tout au long du cycle de vie des produits

La sécurité commence dès la sélection d'un produit ou au moment de sa conception pour les produits de marque privée fabriqués pour Dollarama. Nos processus comprennent

une communication régulière avec nos fournisseurs et des vérifications et des tests, le cas échéant, pour nous assurer que les normes et exigences soient comprises et respectées. Au cours de l'EF27, nous prévoyons commencer à exploiter notre plateforme numérique de conformité pour appuyer la sensibilisation des fournisseurs. Ceci est en parallèle aux discussions tenues par notre service de Conformité avec les fournisseurs sur une base régulière dans le cours normal de nos activités.

Avant même d'être expédiés à Dollarama, les produits doivent se conformer à une série d'exigences, notamment des tests, des certifications et de l'étiquetage. Par exemple, les tests menés par un tiers avant l'expédition peuvent porter sur les produits

RÉPONDRE AUX NORMES DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES PRODUITS EN AUSTRALIE

Depuis le début de l'EF27, nous avons commencé à introduire graduellement les produits importés par Dollarama dans l'assortiment de produits offerts dans nos magasins en Australie, afin d'offrir aux consommateurs encore plus de produits à bas prix. Notre engagement à répondre aux normes de qualité et de sécurité, ainsi qu'aux exigences de conformité des produits sur tous les marchés est une priorité absolue. À l'EF26, nous avons commencé le travail préparatoire pour soutenir ce déploiement et veiller à ce que nos produits répondent aux normes applicables sur ce marché.



SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRESSÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

chimiques, les matériaux, la mécanique, la performance, les fonctionnalités ou la durabilité. Tous les fabricants de nourriture doivent avoir des certifications reconnues, par exemple de la Global Food Safety Initiative (GFSI) ou par l'International Organization for Standardization (normes ISO), afin d'assurer leur conformité aux normes applicables en matière de salubrité et de qualité de la nourriture.

À leur réception, les produits font l'objet de vérifications supplémentaires fondées sur leur profil de risque et leur catégorie. Les établissements de Dollarama sont régulièrement inspectés par diverses autorités réglementaires canadiennes qui assurent une surveillance des produits de consommation, des appareils médicaux ou des produits alimentaires.

Une fois les produits mis en vente, notre équipe de la Conformité maintient des communications continues avec les parties prenantes internes et externes. Ces processus visent à s'assurer que toute préoccupation ou déficteuosité soulevée au sujet d'un produit soit rapidement prise en charge, notamment au moyen d'enquêtes et de mesures correctives. À l'EF26, nous avons réalisé un examen exhaustif de nos processus d'enquête et d'escalade des incidents pour nous assurer que les mécanismes en place sont efficaces et permettent de réagir en temps opportun.

Les rappels de produits sont largement communiqués et systématiquement publiés sur notre site Web pour nous assurer que l'information est facilement accessible. Les rappels représentent généralement une infime part de nos ventes totales. À l'EF26, le nombre total d'unités rappelées (marque privée et marques nationales) représentait 0,006 % de toutes les unités vendues lors de cette période.

RESSOURCE ADDITIONNELLE

[Rappels de produits](#) 

Rappels des produits de marques nationales et de la marque privée de Dollarama

[SASB CG-TS-250A.1, FB-FR-250A.2, HC-DR-250A.2]		EF24	EF25	EF26
Total	Nombre total de rappels	2 ¹	5 ²	5 ³
	Nombre total d'unités rappelées	430 946	86 711	212 702
	• % d'unités rappelées de marque privée	3,4 %	14,1 %	82,3 %
	• % d'unités rappelées de marque nationale	96,6 %	85,9 %	17,7 %
	% du nombre total d'unités rappelées sur toutes les unités vendues	0,016 %	0,003 %	0,006 %
Rappels de produits alimentaires	Nombre total de rappels	1	4	2 ⁴
	Nombre total d'unités rappelées	416 529	67 835	148 744
	• % d'unités rappelées de marque privée	-	18 %	100 %
	• % d'unités rappelées de marque nationale	100 %	82 %	0 %
Rappels de jouets	Nombre total de rappels	1	-	-
	Nombre total d'unités rappelées	14 417	-	-
	• % d'unités rappelées de marque privée	100 %	-	-
	• % d'unités rappelées de marque nationale	-	-	-
Rappels de produits de consommation	Nombre total de rappels	-	-	-
	Nombre total d'unités rappelées	-	-	-
	• % d'unités rappelées de marque privée	-	-	-
	• % d'unités rappelées de marque nationale	-	-	-
Rappels de produits de santé	Nombre total de rappels	-	1	3 ⁵
	Nombre total d'unités rappelées	-	18 876	63 958
	• % d'unités rappelées de marque privée	-	-	41 %
	• % d'unités rappelées de marque nationale	-	100 %	59 %

1 Un rappel de produits de marque privée et un rappel de produits de marques nationales (produits multiples), consulter la page 15 du Rapport ESG EF24

2 Un rappel de produits de marque privée et quatre rappels de produits de marques nationales, consulter la page 16 du Rapport ESG EF25

3 Trois rappels de produits de marque privée et deux rappels de produits de marques nationales

4 Baies glacées suçons glacés aux fruits fouettés de marque Snowtime et gaufrettes avec garniture à saveur de chocolat de marque Biskwi

5 Brosse à dents pour bébés Oracare, comprimés à croquer BIOV Health Calcium (carbonate) et jouets de dentition remplis d'eau pour bébés de Disney

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

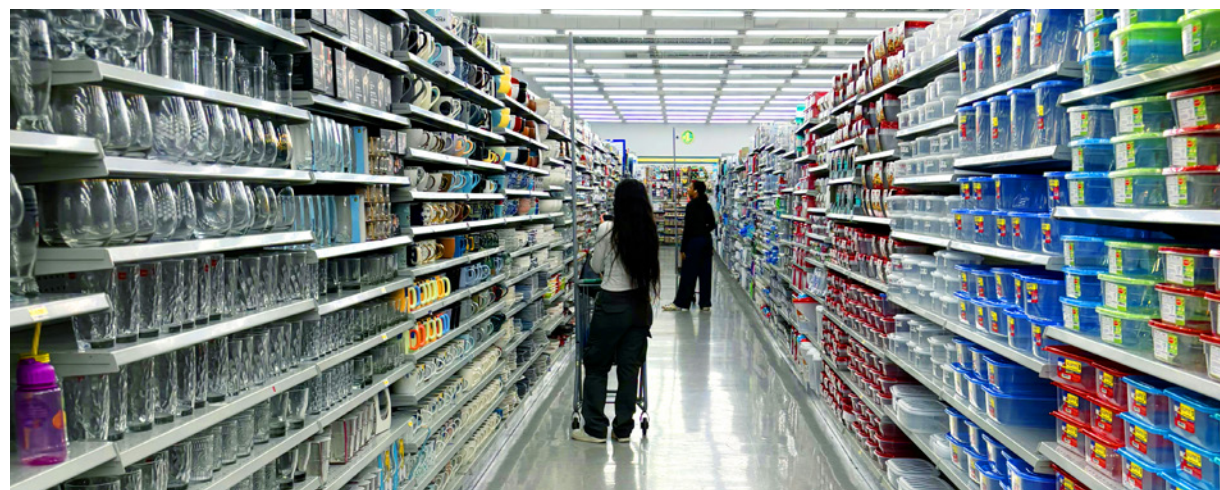
EMBALLAGES

NOTRE APPROCHE [SASB CG-MR-410A.3]

Notre modèle d'affaires efficace guide notre approche en matière d'emballage primaire. Dans la mesure du possible, notre objectif consiste à optimiser l'emballage, afin de réduire les coûts, de soutenir notre promesse de valeur et d'atténuer notre impact environnemental. Pour y parvenir, nous travaillons directement avec nos fournisseurs, tant pour les marques nationales que privées. Les emballages des produits sont souvent composés de matériaux recyclables, comme le carton ou le papier. Certains de nos fournisseurs nord-américains se sont aussi dotés de leurs propres programmes visant à minimiser leurs emballages et à augmenter la proportion de matériaux recyclables, compostables ou fabriqués à partir de contenu recyclé.

Suivi de la recyclabilité des emballages

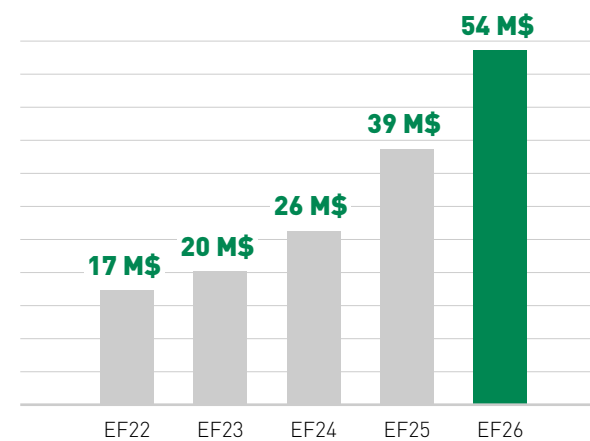
À l'EF26, nous avons poursuivi notre travail afin de peaufiner notre méthodologie de gestion des données d'emballage dans le cadre de l'évolution rapide des réglementations connexes, du nombre élevé de nos produits et de leur taux de rotation élevé. Nous avons testé, en collaboration avec un expert, un outil de gestion des données d'emballage pour obtenir une vision plus globale des différentes composantes utilisées à l'échelle de notre offre de produits de la marque privée. Le pilote en cours nous a permis d'identifier des améliorations possibles à la collecte de données grâce à des échanges ciblés auprès de certains fournisseurs. Les données préliminaires recueillies indiquent aussi que les produits évalués présentent un emballage relativement minime et des niveaux élevés de recyclabilité. À l'EF27, nous comptons élargir cette initiative en intégrant des fournisseurs additionnels. Ce travail vise à intégrer davantage les questions liées à l'emballage dans notre processus d'approvisionnement des produits et à soutenir l'amélioration de notre méthodologie de calcul des émissions de portée 3 de catégorie 12 (traitement en fin de vie des produits vendus). Pour en savoir plus à ce sujet, consulter notre [Stratégie climatique](#).



Responsabilité liée au cycle de vie des produits

Nous sommes inscrits aux programmes des provinces et des municipalités pour gérer le cycle de vie des produits après leur vente, notamment les programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP). Par l'entremise de ces programmes réglementés et dirigés par les gouvernements provinciaux, nous assumons une part des coûts nets de la collecte sélective selon le type et la quantité de matériaux que nous importons ou vendons. Les programmes REP ont évolué rapidement au cours des dernières années avec l'ajout de nouveaux matériaux et territoires. Les augmentations de coûts d'une année à l'autre reflètent principalement l'élargissement des programmes réglementés, la croissance de nos ventes et de notre réseau de magasins, ainsi que les changements apportés à la tarification. Des frais de gestion environnementale sont également perçus, s'il y a lieu, puis remis à des organismes qui exploitent des programmes de recyclage réglementés partout au Canada.

Frais de gestion environnementale et frais liés à la responsabilité élargie des producteurs payés et/ou perçus et remis par Dollarama



SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉVELOPPER NOTRE NOUVELLE STRATÉGIE CLIMATIQUE

Au cours des EF25 et EF26, nous avons mené une revue exhaustive de notre stratégie climatique pour nos émissions de portée 1 et 2 liées à nos activités au Canada, en utilisant une approche fondée sur trois piliers. Cette approche a également été appliquée à la revue de notre feuille de route pour les émissions de portée 3, qui en est encore à ses débuts étant donné la complexité de la collecte de ces données. Cette démarche nous a permis d'établir une nouvelle stratégie climatique et une nouvelle cible pour les émissions de portée 1 et 2, ainsi qu'un cadre d'évaluation et de mobilisation en matière d'émissions de portée 3.

À l'EF26, nous avons poursuivi le développement de notre cadre de gestion des risques climatiques en réalisant une analyse officielle de scénarios climatiques. Cette analyse a évalué l'impact potentiel des risques climatiques dans deux scénarios précis. Pour plus de détails, consulter notre [Index TCFD EF26](#).




RESSOURCE ADDITIONNELLE

[Index TCFD EF26](#) 

« Notre stratégie climatique est ancrée dans notre réalité opérationnelle. Elle est axée sur des initiatives éprouvées et vise à réaliser des progrès mesurables, afin de fixer une cible de réduction crédible et suffisamment ambitieuse. »

— Patrick Bui
chef de la direction financière

Initiatives et activités de l'EF26 en soutien à notre revue climatique

 Pilier I Comprendre notre empreinte	 Pilier II Mieux discerner les éléments influençant les émissions de GES et la réalité opérationnelle	 Pilier III Explorer des initiatives et des plans d'action potentiels de décarbonation
<p>Portée 1 et 2 : À l'EF26, nous avons quantifié les émissions fugitives provenant des fuites de réfrigérants et nous les avons ajoutées à notre inventaire. Cela a confirmé que ces fuites ne sont pas considérées comme une source importante d'émissions et ne devraient pas le devenir. Ce résultat a éclairé notre évaluation des éventuelles initiatives de décarbonation.</p>	<p>Portée 1 et 2 (magasins) : Nous avons collaboré avec des experts et discuté avec certains bailleurs pour mieux comprendre les principaux facteurs commerciaux et opérationnels qui peuvent influencer notre empreinte actuelle et future, dont la distribution en magasins à l'échelle des provinces, les contraintes liées aux baux, la vie utile des équipements et les cycles d'investissement.</p> <p>Portée 1 et 2 (logistique) : En collaborant avec de nombreuses parties prenantes, nous avons finalisé les évaluations de nos systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, ainsi que de nos besoins énergétiques existants et projetés liés à nos opérations de logistique au Québec et en Alberta.</p>	<p>Portée 1 et 2 (magasins et logistique) : Nous avons évalué plus de 15 initiatives potentielles, comme les panneaux solaires, et procédé à des projets pilotes pour tester certaines technologies, dont les pompes à chaleur à biénergie. Nous avons également recueilli des commentaires et des renseignements auprès de bailleurs pour nous aider à évaluer la faisabilité et la mise en œuvre de ces initiatives.</p>
<p>Portée 3 : Depuis notre premier inventaire à l'EF25, nous avons apporté des améliorations ciblées à notre méthode de quantification des émissions. Centrée sur les catégories d'émissions jugées les plus pertinentes pour nos activités, elle intègre désormais des ensembles de données supplémentaires et plus précis.</p>	<p>Portée 3 : Nous avons terminé la démarche de mobilisation entreprise à l'EF25 auprès de certains partenaires de la catégorie 1 (achat de biens et services) et de la catégorie 4 (transport et distribution en amont) dans le but d'évaluer leur avancement sur le plan climatique. Cet effort de mobilisation était aussi accompagné de recherches.</p>	<p>Portée 3 : Nous avons développé un cadre d'évaluation et de mobilisation et évalué des initiatives potentielles de décarbonation pour la catégorie 4 (transport et distribution en amont), dont les navires porte-conteneurs et les camions alimentés au biocarburant, au diesel renouvelable et à l'hydrogène.</p>

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

UN PROCESSUS D'ÉVALUATION ROBUSTE

Dans le but de définir notre stratégie et notre cible, nous avons utilisé une approche ascendante détaillée. Celle-ci consistait à identifier des initiatives de décarbonation au sein de nos opérations en magasins et en logistique et à les évaluer en fonction de cinq principaux critères. Puis, nous avons analysé l'impact global de ces initiatives.

Pour chaque initiative sélectionnée, nous avons développé des plans de déploiement détaillés qui permettent d'évaluer la faisabilité de leur mise en œuvre et leur potentiel de réduction des émissions. Ce travail reposait sur des examens approfondis de notre empreinte et de nos opérations, des analyses comparatives des pairs et la collaboration d'experts externes et d'équipes internes. Cette revue détaillée a indiqué que nous pourrions être plus limités que certains de nos pairs du secteur du commerce de détail en ce qui a trait au nombre et au type d'initiatives climatiques que nous pouvons mettre en œuvre. Ceci s'explique en partie



Cinq principaux critères pris en compte pour l'évaluation des initiatives de décarbonation

Potentiel et fiabilité de la décarbonation, notamment la crédibilité des réductions d'émissions, en particulier en ce qui a trait aux mesures émergentes ou pas encore déployées à l'échelle commerciale;

Faisabilité opérationnelle, en tenant compte des contraintes opérationnelles existantes, dont le contrôle des bailleurs sur les infrastructures et les systèmes en magasin dans environ 50 % de nos magasins, ainsi que nos plans de croissance des magasins et de la logistique;

Impact direct, en priorisant des initiatives qui réduisent directement les émissions ou améliorent l'efficacité opérationnelle;

Viabilité économique, en évaluant les initiatives de décarbonation au sein de notre cadre global de gestion des coûts et d'investissement en capital, en sachant qu'une flexibilité accrue peut être nécessaire pour tenir compte des considérations climatiques;

Disponibilité actuelle, en nous concentrant sur les solutions qui sont déjà accessibles sur le plan commercial et qui peuvent être mises en œuvre à court terme, avec une probabilité raisonnable de succès, de même qu'un niveau limité d'incertitude ou de dépendance aux technologies non éprouvées.

par le fait que la majeure partie de notre empreinte de portée 1 et 2 provient de deux sources d'émissions (la consommation de gaz naturel et d'électricité). Notre intensité des émissions de portée 1 et 2 pour l'année de base est aussi jugée plus faible que celle de certains de nos pairs, ce qui complique la réduction de notre intensité puisque nous disposons de peu de leviers. Par exemple, les émissions fugitives provenant des réfrigérants représentent généralement une part importante des émissions de portée 1 et 2 des détaillants, alors qu'elles ne représentent que 2 % de notre empreinte pour l'EF26¹. Cela limite considérablement l'impact de telles initiatives. De plus, le secteur du commerce de détail est généralement considéré comme un secteur plus faible en terme d'émissions de portée 1 et 2 que d'autres.

Évaluation des initiatives de décarbonation des émissions de portée 1 et 2

Initiative	Portée des émissions	Secteur d'activités	Résultat de l'évaluation
Véhicules hybrides	Portée 1	Magasins	■
Pompes à chaleur à biénergie			■
Systemes de gestion énergétique	Portée 1 et 2		■
Éclairage à DEL	Portée 2		■
Pompes à chaleur à biénergie	Portée 1	Activités de logistique	■
Récupération thermique			■
Mesures d'économie d'énergie liée aux systèmes mécaniques et à l'enveloppe des bâtiments			■
Systemes de gestion de la demande de puissance	Portée 2		■
Panneaux solaires de toiture			■

- Initiatives approuvées qui répondent aux critères d'évaluation
- Initiatives en évaluation qui répondent partiellement aux critères d'évaluation

D'autres initiatives ont aussi été évaluées en fonction des cinq critères. Celles-ci incluent différentes technologies ou solutions comme les pompes à chaleur électriques, les panneaux solaires de toiture pour nos magasins, le gaz naturel renouvelable et les certificats d'énergie renouvelable. Bien que ces initiatives aient été évaluées lors du processus, elles n'ont pas répondu aux cinq critères dans notre contexte opérationnel actuel. Elles n'ont donc pas été intégrées à la prochaine phase de notre revue de la stratégie climatique et ne sont pas reflétées dans la cible actuelle.

¹ Dans nos magasins, les clients peuvent trouver certains produits réfrigérés dans des réfrigérateurs ou des congélateurs commerciaux. Ces appareils sont détenus, exploités et entretenus par des tiers. Puisque Dollarama n'a aucun contrôle sur cet équipement, les émissions qui en découlent sont classées parmi les émissions de portée 3.

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

ÉTABLIR UNE NOUVELLE CIBLE FONDÉE SUR L'INTENSITÉ SOUS FORME DE FOURCHETTE

Dans le cadre de ce processus, nous avons fait appel aux services d'un tiers pour évaluer l'évolution potentielle de nos émissions de portée 1 et 2 au fil du temps. Cette analyse comprenait diverses hypothèses et données, dont les profils énergétiques de nos magasins et de nos activités de logistique actuels et projetés, ainsi que les initiatives anticipées de décarbonation des réseaux électriques provinciaux. Cette modélisation, bien qu'intrinsèquement soumise à des incertitudes, nous a aidés à évaluer l'impact potentiel des initiatives de décarbonation sélectionnées sur notre profil d'émissions projeté, ainsi qu'à déterminer la cible la plus appropriée en examinant des indicateurs absolus et fondés sur l'intensité. À la lumière de cette analyse et en tenant compte des initiatives applicables à notre contexte opérationnel et à la croissance attendue de nos activités, notre stratégie continue d'être axée sur la réduction de l'intensité de nos émissions.

NOUVELLE CIBLE CLIMATIQUE

Réduire l'intensité des émissions de portée 1 et 2 par pied carré de 15 % à 20 % d'ici l'EF34 par rapport à l'EF24 de base

■ ■ ■ **Nouveau**

En établissant une cible fondée sur l'intensité, nous continuons de prioriser des objectifs et des indicateurs clairs et ancrés dans notre réalité opérationnelle. Ils sont significatifs, réalisables et aptes à être mesurés de façon régulière à l'aide des meilleures estimations et données disponibles, qu'elles soient générées en interne ou mises à notre disposition. Si les cibles climatiques visent à être ambitieuses, elles se veulent également atteignables. Notre stratégie climatique tient aussi compte du point de départ de l'intensité de nos émissions, qui est généralement inférieur à celui de nos pairs. L'objectif est de nous fournir une trajectoire de réduction des émissions de portée 1 et 2, tout en permettant la croissance anticipée de nos activités et de notre réseau de magasins.

Notre cible climatique de portée 1 et 2 est exprimée sous forme de fourchette afin de refléter les différents niveaux de certitude à travers nos initiatives de décarbonation, dont les possibilités de réduction supplémentaires que nous cherchons à exploiter. La cible tient donc compte de la décarbonation prévue des réseaux électriques provinciaux, de l'impact des initiatives qui répondent à nos critères d'évaluation et sont approuvées pour déploiement, ainsi que l'impact d'initiatives additionnelles qui ne répondent pas encore à tous nos critères, mais qui ont du potentiel et sont activement explorées. Ces dernières comprennent des projets potentiels d'énergie solaire et d'efficacité énergétique dans nos activités de logistique actuelles et futures, dont la faisabilité et le coût demeurent sous évaluation. Nous prévoyons que ces initiatives, dans leur ensemble, contribuent à atteindre notre cible de réduction des émissions.

Faire progresser nos priorités climatiques en favorisant le dialogue avec les bailleurs

Durant notre processus de revue de la stratégie climatique, nous avons collaboré avec nos bailleurs, en recueillant et partageant des données sur la consommation d'énergie, les sources d'énergie et les infrastructures de chauffage, de ventilation et de climatisation des magasins. À l'EF26, nous avons élargi ce dialogue au-delà du partage des données en tirant parti de l'expérience de bailleurs sélectionnés en matière climatique.

Par exemple, nous avons travaillé avec certains d'entre eux pour évaluer la pertinence d'initiatives de décarbonation pour nos magasins en fonction de leur expérience et en partageant nos analyses respectives. Nous avons également testé des pompes à chaleur à biénergie dans des magasins sélectionnés, en partageant des données opérationnelles pour soutenir l'évaluation. De plus, nous avons obtenu une meilleure visibilité sur les initiatives mises en œuvre par les bailleurs dans les magasins pour lesquels Dollarama n'exerce pas de contrôle sur les systèmes et les infrastructures. À titre d'exemple, pour un nouveau magasin à Fort Frances, en Ontario, CT REIT a intégré des éléments d'efficacité énergétique dans la conception du

bâtiment, comme les pompes à chaleur à biénergie et un isolant de toiture à plus haut rendement. À l'EF27, nous continuerons à dialoguer avec les bailleurs, notamment pour déceler de nouvelles opportunités de déploiement pour d'éventuelles initiatives de décarbonation.



INTÉGRER LES QUESTIONS CLIMATIQUES DANS NOS ACTIVITÉS EN AUSTRALIE

En vertu des Australian Sustainability Reporting Standards, l'Australie exige des informations financières liées au climat conformément aux normes ISSB. À l'EF26, Dollarama Australia a effectué une première évaluation de ses émissions de portée 1 et 2. Elle a ensuite identifié et évalué ses principaux risques et opportunités climatiques, puis a réalisé une analyse de scénarios climatiques et développé son cadre de gouvernance connexe. Depuis l'acquisition de l'entreprise à l'EF26, nous travaillons à harmoniser progressivement les méthodes de quantification des émissions et nous continuerons afin d'identifier d'éventuelles initiatives climatiques, en tenant compte de la transformation en cours de l'entreprise et de son contexte opérationnel local.



SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

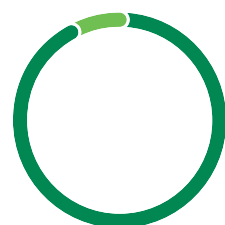
ANNEXE

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE PORTÉE 1 ET 2

Dans le cadre de notre revue climatique, nous avons déterminé que l'EF24 nous servirait d'année de base pour évaluer notre cible de réduction des émissions de portée 1 et 2. De plus, nous avons affiné notre méthode de quantification des émissions de portée 1 et 2 en intégrant les émissions fugitives provenant des fuites de réfrigérants dans les émissions de portée 1 de l'EF26. Celles-ci ont été estimées pour les EF24 et EF25 afin de permettre une comparabilité d'un EF à l'autre. Nous avons également mis à jour nos émissions de portée 2 pour ces périodes en utilisant les plus récents facteurs d'émissions disponibles. Ces changements n'étaient pas substantiels, mais ont été appliqués à notre inventaire pour offrir une vue plus complète et actuelle de notre empreinte.

À l'EF26, l'intensité de nos émissions de portée 1 et 2 a diminué par rapport à l'EF24 de base, en raison d'initiatives internes et de facteurs externes. Les initiatives internes depuis l'EF24 comprennent le déploiement de systèmes de gestion énergétique dans 210 magasins supplémentaires et d'éclairage à DEL dans 415 magasins supplémentaires, ainsi qu'une augmentation du nombre de véhicules hybrides dans notre flotte d'entreprise qui s'élève désormais à 38 % de la flotte (contre 3 %). Les facteurs externes comprennent la décarbonation des réseaux électriques provinciaux et les initiatives dirigées par les bailleurs en magasin.

Sources des émissions de portée 1 et 2 pour l'EF26, par type (tonnes de CO₂e)



- Activités des magasins (y compris les véhicules de la Société) 46 821 (91 %)
- Activités de logistique et du siège social 4 748 (9 %)

Émissions et intensité de portée 1 et 2

	EF24 ¹ (année de base)	EF25 ¹	EF26
Total des émissions de portée 1 et 2 (tonnes de CO₂e)	51 713	47 833	51 569
Intensité du total des émissions de portée 1 et 2 (kg CO₂e/pi²)	2,8	2,5	2,5 ²

- 1 Les indicateurs des EF24 et EF25 ont été mis à jour pour inclure les émissions fugitives de portée 1 et les plus récents facteurs d'émissions de portée 2 disponibles dans le Rapport d'inventaire national 1990-2024 du Canada. Les émissions de l'EF24 avaient été divulguées à 52 237 tCO₂e et à une intensité de 2,8 kg CO₂e, tandis que celles de l'EF25 avaient été divulguées à 46 990 tCO₂e et à une intensité de 2,4 kg CO₂e. Ces changements combinés représentent une variation de -1 % sur les émissions de l'EF24 (aucun changement en matière d'intensité) et de +1,8 % sur les émissions de l'EF25 et leur intensité; cette dernière intensité ajustée ayant fait l'objet d'un arrondissement de 2,46 kg CO₂e à 2,5 kg CO₂e.
- 2 Soumis à un niveau d'assurance limité par un tiers.

Sources des émissions de portée 1 et 2

	EF24	EF25	EF26 ⁴	
Sources des émissions	Superficie occupée par les magasins et les opérations de logistique (pi²)	18 714 579	19 416 724	20 327 365
	Véhicules contrôlés par la Société (nombre de véhicules à la fin de l'EF)	140	142	143
Portée 1 (tonnes de CO₂e)	Chauffage (principalement au gaz naturel)^{1, 2}	23 768 (46 %)	19 387 (41 %)	22 887 (44 %)
	Véhicules contrôlés par la Société	1 187 (2 %)	1 138 (2 %)	1 189 (2 %)
	Émissions fugitives provenant de fuites de réfrigérants des climatiseurs, des réfrigérateurs du personnel et des extincteurs d'incendie³	768 (2 %)	796 (2 %)	828 (2 %)
Portée 2 (tonnes de CO₂e)	Électricité achetée^{1, 2}	25 990 (50 %)	26 512 (55 %)	26 665 (52 %)

- 1 Les données de consommation de gaz naturel et d'électricité sont recueillies à partir des factures reçues durant l'EF concerné. Les émissions estimées venant du gaz et de l'électricité sont basées sur les intensités provinciales moyennes, calculées à partir des données de consommation, et peuvent faire l'objet d'une certaine incertitude.
- 2 Les facteurs d'émissions de portée 1 liées au chauffage et de portée 2 proviennent du Rapport d'inventaire national 1990-2024, qui était la plus récente source disponible au moment de la préparation du présent rapport ESG. Les émissions de portée 2 sont basées sur la localisation. Celles-ci (incluant celles précédemment divulguées) pourraient fluctuer au fil du temps en raison de la date de publication annuelle du Rapport d'inventaire national, qui pourrait aussi modifier des facteurs d'émissions déjà publiés.
- 3 Les émissions fugitives ont été calculées pour la première fois à l'EF26 à partir des données reçues pour l'année civile 2025. Pour les magasins qui n'avaient pas de données disponibles, l'intensité moyenne des émissions de l'EF26 leur a été appliquée et celle-ci a été calculée à partir des données des magasins qui en avaient de disponible. Ces estimations peuvent faire l'objet d'une certaine incertitude. Pour estimer les émissions fugitives des EF24 et EF25, l'intensité des émissions de l'EF26 a été appliquée à la superficie totale en pied carré de chaque période de référence.
- 4 À l'exercice 2026, les estimations des émissions de portée 1 (incluant celles provenant du gaz naturel et des réfrigérants) représentaient environ 6,5 % des émissions de portée 1 et 2, alors que les estimations des émissions de portée 2 représentaient environ 15,5 %.

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE PORTÉE 3

À la suite de notre première divulgation des émissions de portée 3 à l'EF25, nous avons réalisé notre inventaire de l'EF26 pour les cinq catégories jugées les plus pertinentes pour nos activités à l'heure actuelle et conformément au document Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard du Protocole des GES. Nous avons également intégré des ensembles de données supplémentaires et plus précis lorsque possible. Ces ajustements ont contribué à une hausse des émissions d'un exercice à l'autre, mais leur impact est minime en termes d'intensité des émissions de portée 3. Notre méthode demeure donc largement comparable aux inventaires précédents. Au fur et à mesure que nous affinons nos sources

de données, nos méthodes et notre approche de quantification, nos divulgations visant la portée 3 pourraient évoluer. Nos émissions de portée 3 représentent une part nettement plus importante de notre empreinte que nos émissions de portée 1 et 2, ce qui coïncide avec notre secteur d'activités et notre contexte opérationnel, y compris notre chaîne d'approvisionnement mondiale. De l'EF25 à l'EF26, nos émissions estimées absolues de portée 3 ont augmenté d'environ 5 %, alors que notre intensité des émissions de portée 3 est demeurée stable. La hausse des émissions absolue est principalement attribuable à la croissance de notre réseau de magasins, des ventes et des volumes d'approvisionnement.

Émissions de portée 3 estimées			
	EF24	EF25	EF26
Total des émissions de portée 3 (tonnes de CO₂e)	797 932	885 221	930 751
Ventes du segment canadien	5,9 G\$	6,4 G\$	6,8 G\$
Intensité du total des émissions de portée 3 (tonnes de CO₂e/ventes exprimées en milliers de dollars)	0,136	0,138	0,137

Catégories des émissions de portée 3 quantifiées à l'EF26
Catégorie 1 – Achat de biens et services : Émissions liées à la production de biens et de services achetés par Dollarama.
Catégorie 4 – Transport et distribution en amont : Émissions liées au transport et à la distribution de biens vers nos activités de logistique et nos magasins à l'aide de véhicules n'appartenant pas à Dollarama ou n'étant pas exploités par elle.
Catégorie 5 – Déchets générés par les activités : Émissions liées à l'élimination et au traitement par des tiers des déchets provenant de nos activités de logistique et nos magasins, comprenant principalement des emballages secondaires et tertiaires.
Catégorie 11 – Utilisation des produits vendus : Émissions provenant de l'utilisation directe de nos produits, vendus aux utilisateurs finaux, qui consomment de l'énergie durant leur utilisation, comme les briquets, les ampoules et les chandelles.
Catégorie 12 – Traitement en fin de vie des produits vendus : Émissions liées au traitement en fin de vie des produits et des emballages vendus par Dollarama et éliminés par les utilisateurs finaux.

Données et méthode

À l'EF26, dans le cadre de nos efforts de mobilisation des fournisseurs, nous avons évalué la faisabilité de recueillir les données d'émissions directement auprès de fournisseurs sélectionnés pour améliorer notre méthode de quantification des émissions de portée 3. Peu de fournisseurs ont été en mesure et enclins à nous fournir de telles données. Par conséquent, notre méthode continue de reposer principalement sur les données venant des activités opérationnelles ou relatives aux dépenses, provenant soit des fournisseurs soit de nos systèmes internes. Nous avons également utilisé des estimations et des hypothèses, qui reposent sur des sources acceptées au niveau international, lorsque possible.

À l'EF27, nous continuerons d'évaluer les occasions d'amélioration de l'étendue et la fiabilité de nos processus de collecte de données en identifiant des ensembles de données supplémentaires qui pourraient être disponibles auprès de nos principaux fournisseurs. Nous les évaluerons afin de déterminer s'ils répondent à nos exigences, puis nous étudierons notre capacité à les intégrer. Ces efforts se feront de façon progressive puisqu'ils dépendront de la mobilisation des fournisseurs et de leur avancement sur les thématiques climatiques. Nous travaillons également à obtenir une vision plus globale des différentes composantes des emballages utilisés à l'échelle de notre offre de produits de la marque privée, comme l'explique la section [Emballages](#). Puisque les données d'emballage contribuent à la quantification des émissions de catégorie 12 (traitement en fin de vie des produits vendus), ce travail pourrait contribuer à améliorer notre méthode. Au fur et à mesure que nous faisons évoluer la quantification des émissions de portée 3, nous pourrions apporter des changements à notre méthode et des révisions importantes aux émissions de portée 3 précédemment divulguées.

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

CADRE D'ÉVALUATION ET DE MOBILISATION EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE PORTÉE 3

À l'EF26, nous avons entrepris une mobilisation initiale auprès de fournisseurs sélectionnés afin de gagner en visibilité sur leurs stratégies et leurs cibles de décarbonation. Pour la catégorie 1 (achat de biens et services), nous avons consulté nos

50 principaux fournisseurs nord-américains et 400 fournisseurs étrangers directs (niveau 1). Pour la catégorie 4 (transport et distribution en amont), nous avons sondé et discuté directement avec nos principaux partenaires de transport

ferroviaire, par camion et maritime. Pour la catégorie 5 (déchets générés par les activités), nous avons discuté avec les prestataires de gestion des déchets pour les magasins où nous sommes responsables de telles activités. Les données recueillies durant cette mobilisation ont été complétées par des recherches afin de mieux comprendre les stratégies climatiques de nos fournisseurs nord-américains. Ces efforts ont permis de confirmer la présence ou l'absence de telles stratégies pour 150 de ces fournisseurs.

En parallèle, nous avons évalué d'éventuelles possibilités de décarbonation pour le transport de biens par camion et par voie maritime. En nous appuyant sur des évaluations effectuées précédemment au sujet d'initiatives offertes par nos partenaires commerciaux, dont les camions électriques pour le transport de courte distance et un projet pilote de camions alimentés à l'hydrogène, nous avons réalisé un projet pilote basé sur le diesel renouvelable avec un important partenaire de camionnage à l'EF26. Cependant, l'initiative n'a pas répondu à nos critères d'évaluation en raison de son coût, de sa disponibilité et de l'incertitude entourant le potentiel de réduction des émissions. Nous avons également dialogué avec certains partenaires de transport maritime pour évaluer la possibilité d'utiliser des biocarburants, mais ces initiatives ont fait face aux mêmes limitations.

Nos efforts ont mené à la création d'un cadre d'évaluation et de mobilisation en matière d'émissions de portée 3 visant à accroître notre visibilité envers les stratégies climatiques des fournisseurs et à soutenir leur engagement afin de faire progresser leur décarbonation par le biais de trois axes de travail.

À l'EF27, nous prévoyons entamer le déploiement de ce cadre auprès de certains fournisseurs nord-américains directs (niveau 1), et d'importants partenaires de transport maritime et de camionnage. À la lumière des conclusions initiales, ce cadre pourrait évoluer au fil du temps, notamment en ajustant les initiatives et les groupes de fournisseurs ciblés.

Résultats concernant l'évaluation et la mobilisation des fournisseurs en matière d'émissions de portée 3 pour l'EF25-EF26				
Catégories de portée 3	Type de fournisseur	Nombre de fournisseurs sondés/évalués	% du total des achats couverts de l'EF26 ¹	% du total des achats de l'EF26 auprès de fournisseurs ayant des cibles climatiques
Catégorie 1 – Achat de biens et services	Fournisseurs nord-américains	150	~55 %	32 %
	Fournisseurs étrangers directs (niveau 1)	400		
Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	Transport maritime entrant	16		
	Transport ferroviaire entrant et sortant	2		
	Transport sortant par camion	19		
Catégorie 5 – Déchets générés par les activités	Prestataires de gestion des déchets	4		

¹ Achats de l'EF26 liés aux activités canadiennes.

Axes de travail du cadre d'évaluation et de mobilisation en matière d'émissions de portée 3		
Accroître la visibilité des pratiques climatiques des fournisseurs	Mobiliser les fournisseurs sur les sujets climatiques	Recueillir et évaluer les données climatiques des fournisseurs
Continuer de tirer parti de la mobilisation et d'outils pour augmenter la visibilité des stratégies climatiques de nos fournisseurs et accroître progressivement la couverture de nos dépenses.	Pour les principaux fournisseurs, utiliser des sondages ciblés et/ou des discussions individuelles pour évaluer l'avancement et les ambitions en matière climatique, comprendre les obstacles à la décarbonation et/ou discuter d'éventuelles initiatives, au besoin.	Conformément à notre objectif d'améliorer la quantification des émissions de portée 3, recueillir des renseignements ou mieux comprendre les profils d'émissions des fournisseurs, notamment dans le but de mieux refléter leur progression climatique dans notre inventaire des émissions.

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRESSÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

RÉDUIRE ET RÉUTILISER [SASB CG-MR-410A.3]

La réduction et la réutilisation des matériaux provenant de nos activités font partie intégrante de nos processus décisionnels et opérationnels. Nous réutilisons des boîtes en carton pour transporter des produits à nos magasins, afin de réduire la quantité de nouveaux emballages en carton utilisés. Nous cherchons aussi à optimiser l'emballage à la source, spécialement pour l'emballage tertiaire, notamment en remplaçant le carton à 5 épaisseurs par du carton à 3 épaisseurs, dans la mesure où les spécifications des produits le permettent. De plus, nous nous assurons systématiquement que les boîtes sont remplies efficacement pour réduire l'espace inutilisé, en augmentant l'efficacité de l'emballage et en diminuant la taille des boîtes, ce qui se traduit par une utilisation réduite du transport de marchandises.

Nous travaillons également à réduire au minimum le gaspillage de produits issu de nos activités en appliquant des pratiques rigoureuses de gestion des stocks. De façon générale, nos magasins ne jettent des produits qu'en petites quantités et principalement lorsque les normes liées à la qualité ou à la sécurité d'un produit l'exigent. La mise au rebut peut également être nécessaire lorsque le produit a été endommagé lors du transport ou de la manutention, qu'il ne respecte pas les réglementations applicables aux produits ou qu'il fait l'objet d'un rappel de produit. Ces pratiques sont soutenues par des initiatives structurelles qui cadrent avec notre engagement à réduire au minimum les déchets. Par exemple, les pertes de stocks sont prises en compte dans la structure de rémunération des gestionnaires sur le terrain et en magasin, ce qui incite fortement les équipes locales à réduire les déchets.

Nous appliquons également une stratégie proactive de réduction des prix pour les denrées périssables après les périodes de pointe. Cette approche vise à réduire davantage la quantité déjà restreinte de denrées périssables à éliminer et est intégrée dans nos processus de gestion des stocks.



SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

Recycler

Une grande proportion de nos déchets d'exploitation comprend des emballages secondaires et tertiaires de carton, ce qui nous permet d'atteindre de bons taux de réacheminement des déchets.

Nous utilisons des presses à balles à l'arrière des magasins, lorsqu'il est possible de le faire, pour faciliter le recyclage du carton et du film plastique rétractable. À l'EF26, le nombre de presses à balles déployées a augmenté de 9 % depuis l'EF précédent.



FACILITER LE RECYCLAGE DES PILES POUR NOS CLIENTS

À l'EF26, nous avons élargi notre partenariat avec un organisme sans but lucratif qui exploite des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les piles partout au Canada. Ce partenariat permet aux clients de déposer leurs piles usagées dans certains de nos magasins en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Les piles ainsi recueillies sont triées au sein d'établissements spécialisés, puis transformées afin d'être réutilisées dans de nouveaux produits. À l'EF27, nous comptons équiper de nouveaux magasins à l'échelle du pays, là où c'est possible.

Nous avons également continué à tester une technologie de capteurs dans un petit nombre de magasins. La technologie analyse le contenu des poubelles afin d'indiquer le niveau de matières qu'elles contiennent avant leur collecte par des tiers. Cette initiative vise à réduire les déplacements inutiles et les coûts qui en découlent, à soutenir le réacheminement des déchets en identifiant les contaminations potentielles et à améliorer la précision des données de réacheminement des déchets. Les résultats à ce jour sont mitigés, en particulier en ce qui a trait aux données concernant les contaminations potentielles, mais nous comptons poursuivre l'évaluation de cette technologie durant l'EF27. Nous pourrions ajuster sa portée ou sa mise en œuvre en conséquence, le cas échéant.

Revue de notre stratégie climatique concernant les émissions de portée 3, catégorie 5

Au cours de l'EF26, nous avons évalué les opportunités de réduire davantage les déchets d'exploitation des magasins et d'augmenter les taux de réacheminement afin d'étudier la possibilité de réduire les émissions de portée 3, catégorie 5 (émissions provenant de l'élimination des déchets générés dans nos activités). L'initiative comprenait la revue de nos processus d'exploitation et des discussions avec nos prestataires de gestion des déchets. Pour plus de détails, consulter notre [Stratégie climatique](#).

À la lumière des résultats de cette revue et en sachant que nos émissions de catégorie 5 représentent environ 2 % de notre empreinte de portée 3, aucune autre initiative additionnelle répondant à nos critères d'évaluation n'a été identifiée pour le moment. Les efforts de réduction et de réacheminement des

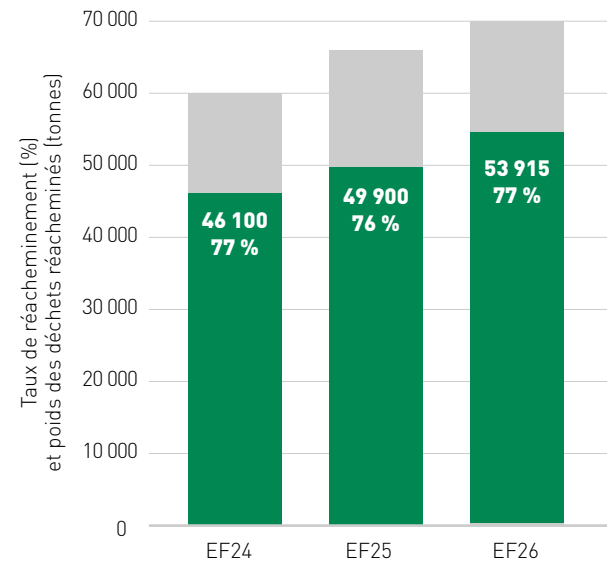
OBJECTIF

Augmenter le taux de réacheminement des déchets

■ ■ ■ En cours

déchets sont bien intégrés dans nos pratiques d'exploitation, et nous continuons de déployer nos stratégies existantes et les initiatives en cours. Nous continuons de surveiller les indicateurs clés, comme le taux de réacheminement des déchets provenant des magasins. Lorsque de nouvelles opportunités appropriées se présenteront, nous les étudierons.

Taux de réacheminement des déchets provenant des magasins¹



■ Déchets non réacheminés

■ Déchets réacheminés

¹ Calculé à partir de données estimées fournies par nos prestataires de gestion des déchets. Le taux de réacheminement présenté pour l'EF26 couvre environ 65 % des magasins, soit les magasins pour lesquels nous sommes responsables de la gestion des déchets et du recyclage, et pour lesquels nous avons donc accès aux données nécessaires.

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRESSÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS

Créer des occasions

Au Canada, nous soutenons des dizaines de milliers d'emplois stables, directs et indirects, chaque année. Nos employés ont des profils représentatifs de tous les horizons, âges, parcours et expériences. Ils sont à la recherche d'un emploi à temps partiel ou d'une carrière dans le commerce de détail. Le commerce de détail est d'ailleurs depuis longtemps une industrie de choix pour tous les Canadiens et les nouveaux arrivants qui souhaitent entrer ou revenir sur le marché du travail, ainsi que pour les personnes à la recherche d'horaires de travail flexibles, comme les étudiants.

Nous créons également des occasions d'emploi au Québec par l'entremise d'un nombre limité d'agences de placement réputées qui assurent la dotation en personnel de nos activités de logistique, en raison des exigences uniques et variables de ces activités principalement manuelles. Ces emplois représentent de 3,5 % à 5 % du total des effectifs requis au Canada, selon le volume et la saison.

Survol des effectifs		EF24	EF25	EF26
Nombre d'employés	Magasins	27 385	27 500	27 400
	Logistique, gestion des opérations sur le terrain et siège social	965	955	955
	Total	28 350	28 455	28 355
Nombre moyen d'employés par magasin ¹		~18	~17	~16
Occasions créées par les agences de placement	Logistique	Jusqu'à 1 400	Jusqu'à 1 450	Jusqu'à 1 350

¹ Nombre total d'employés en magasin en fin d'exercice divisé par le nombre total de magasins net en fin d'exercice.

« Alors que Dollarama poursuit sa croissance, nous mettons l'accent sur le développement de leaders capables de produire des résultats immédiats, tout en bâtissant les compétences, l'agilité et le leadership qui façonneront notre avenir. »

— Mark Di Pesa
premier vice-président, Ressources humaines

Attraction de talents

Afin de répondre aux besoins de notre réseau croissant de magasins, nous devons déployer des efforts de recrutement de talents tout au long de l'année. Nous offrons des conditions de travail flexibles, des salaires et des avantages sociaux concurrentiels, de même que des possibilités intéressantes d'avancement professionnel. Dans le but de promouvoir ces possibilités, nous participons à des salons de l'emploi et nous effectuons des campagnes de recrutement en ligne à l'échelle du Canada. Nous embauchons ainsi souvent des employés directement au sein des communautés que nous desservons. À l'EF26, nous avons élargi nos efforts de recrutement en ligne sur de nouvelles plateformes et nous avons continué à améliorer notre plateforme centralisée de recrutement. Celle-ci a pour but de simplifier et accélérer les processus d'embauche tout en améliorant l'expérience des candidats. Ces efforts ont soutenu les activités de recrutement dans l'ensemble de notre réseau de magasins à l'EF26 en améliorant la visibilité des offres et en simplifiant l'évaluation initiale des candidatures.

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

**ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS**

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE

D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

Rétention des talents

Notre plateforme centralisée de recrutement soutient aussi la rétention des talents en réduisant le temps de recrutement et en optimisant la sélection des candidats. À l'EF26, nous avons continué à exploiter les technologies pour appuyer la rétention des employés et la mobilité interne. Par exemple, nous avons lancé un outil d'affichage interne des postes qui permet aux employés des magasins de consulter les offres d'emploi et d'y postuler avant qu'elles ne soient affichées en externe. Cette initiative appuie le développement de carrière des

employés des magasins et les aide à trouver des occasions qui correspondent à leur horaire et à leurs préférences géographiques. Nous avons également mis à l'essai un outil de planification des horaires afin d'offrir davantage de flexibilité aux employés des magasins, lorsqu'il était possible de le faire sur le plan opérationnel. L'outil comprend un système qui permet aux employés d'échanger des quarts de travail directement avec leurs collègues. Ensemble, ces nouvelles initiatives appuient la mobilité des employés, la flexibilité des horaires et la planification de l'effectif.

Nous surveillons le marché de l'emploi pour maintenir une rémunération concurrentielle. À l'EF26, la hausse des taux horaires des employés des magasins reflétait non seulement la hausse du salaire minimum provincial, mais aussi notre investissement constant dans nos talents. Les pratiques de rémunération sont aussi soutenues par des programmes de rémunération incitative, dont les primes au rendement pour les postes d'assistant-gérant de magasin et les échelons supérieurs, ainsi que des possibilités de collaborer à des projets spéciaux, comme l'internalisation des inventaires et les postes de formateurs certifiés, qui offrent des primes additionnelles.

Nous cherchons constamment des façons d'améliorer notre proposition de valeur employeur et d'être concurrentiels sur le marché. Par exemple, la fréquence de paie hebdomadaire pour tous les échelons permet aux employés d'avoir accès plus rapidement à leur salaire. De plus, dès que les employés ont atteint un certain nombre d'heures travaillées, ils deviennent admissibles à un régime d'assurance collective concurrentiel, comprenant diverses couvertures allant du programme médical de base aux soins dentaires et à la télé-médecine. Les employés bénéficient également de rabais en magasin pour les aider à économiser sur leurs achats quotidiens.

Pour une deuxième année consécutive, nous avons mené un sondage sur la mobilisation des employés pour recueillir leur rétroaction et mesurer leur ressenti à l'échelle de l'organisation. Les résultats du sondage nous fournissent des renseignements précieux qui orientent nos efforts concernant les thématiques prioritaires en ressources humaines. De façon générale, les résultats sont demeurés stables et satisfaisants d'une année à l'autre.

En plus des indicateurs sur la mobilisation des employés, nous suivons les indicateurs clés des effectifs, notamment la durée moyenne en poste des employés des magasins. De l'EF23 à l'EF26, la durée moyenne en poste des associés de magasin est passée d'environ deux ans à deux ans et demi. Au cours de la même période, la durée moyenne en poste des gérants de magasin a augmenté de six à huit ans.

Survol du taux horaire moyen				
[SASB CG-MR-310A.1]		EF24	EF25	EF26
Employés de magasin	Taux horaire moyen annuel ¹	16,91 \$	17,61 \$	18,07 \$
	Pourcentage des employés à taux horaire ayant un salaire supérieur au salaire minimum (à la fin de l'exercice) ²	60 %	61 %	62 %
Employés de la logistique (entrepôts et centre de distribution)	Taux horaire moyen annuel ¹	25,41 \$	26,17 \$	26,97 \$
	Taux horaires selon le poste, la durée en poste et l'emplacement ¹	18,63 \$ à 32,93 \$	19,24 \$ à 34,18 \$	19,86 \$ à 34,17 \$
	Pourcentage des employés à taux horaire ayant un salaire supérieur au salaire minimum (à la fin de l'exercice) ²	100 %	100 %	100 %

1 Excluant les avantages sociaux et les primes, le cas échéant.
2 Voir l'indicateur SASB CG-MR-310A.1 dans l'Index SASB.

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

- SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS
- EMBALLAGES
- STRATÉGIE CLIMATIQUE
- DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

- SANTÉ ET SÉCURITÉ
- RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

Perfectionnement des talents

Nous sommes engagés à favoriser le perfectionnement professionnel de nos employés. À l'EF26, nous avons procédé à des évaluations de talents afin d'établir des références claires et propres à chaque rôle pour les principaux postes. Guidées par les données compilées, les commentaires de la direction et les renseignements sur le rendement, ces références favorisent une compréhension plus cohérente des attentes, des décisions liées aux talents, des plans de perfectionnement et des parcours professionnels.



Dans nos magasins, nos programmes de formation, de perfectionnement et de leadership visent à aider les employés à accéder rapidement à des possibilités d'avancement et à accroître leur rémunération. Nous renforçons continuellement nos programmes et introduisons de nouvelles initiatives pour nous assurer que notre cadre de perfectionnement évolue au même rythme que nos talents et les besoins de l'entreprise.

En soutien au perfectionnement des employés, nous surveillons étroitement les taux de promotions internes dans les magasins qui nous servent d'indicateur pour les opportunités de progression de carrières. À l'EF26, une part importante des promotions internes en magasin visait les postes d'assistant-chef d'équipe et de chef d'équipe. Ces deux postes permettent habituellement aux employés de premier échelon d'accéder à des postes de gestion à temps plein et à taux horaire plus élevé.

EXPLOITER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR SOUTENIR LES EMPLOYÉS DES MAGASINS

En plus des technologies utilisées pour soutenir l'attraction et la rétention des talents, nous investissons dans des outils numériques pour aider les employés des magasins dans leur travail quotidien. À l'EF26, nous avons lancé un assistant virtuel tirant profit de l'IA qui facilite l'accès à notre documentation interne pour les employés des magasins. L'assistant virtuel vise à améliorer l'efficacité des activités en magasin en accélérant l'accessibilité à l'information existante et en renforçant les normes, les procédures et les attentes établies envers chaque poste. Pour les nouveaux employés, l'assistant virtuel aide aussi à accéder à l'information de façon indépendante et à se familiariser aux orientations spécifiques à leur poste. Nous croyons qu'il renforce la confiance des employés en transition vers leurs nouveaux postes. L'utilisation d'outils numériques, incluant les applications tirant profit de l'IA, fait l'objet de contrôles et de surveillance internes, en accord avec les cadres de gouvernance existants.

Taux de promotions internes pour les postes de gestion des opérations de terrain et en magasin

	EF24	EF25	EF26
Pourcentage de postes pourvus par promotions internes	52 %	51 %	59 %

DÉPLOYER NOS PRATIQUES LIÉES AU CAPITAL HUMAIN EN AUSTRALIE

Dans le cadre de notre transformation pluriannuelle de Dollarama Australia, nous avons commencé à partager certains processus de ressources humaines et meilleures pratiques en matière d'exploitation avec notre équipe australienne, en tenant compte des exigences locales et du contexte commercial. Les initiatives introduites à l'EF26 comprennent le projet pilote entourant notre plateforme centralisée de recrutement pour soutenir les efforts d'embauche et de rétention au niveau des magasins, ainsi que l'introduction d'évaluations psychométriques et d'un cadre de développement connexe visant à favoriser la communication et l'efficacité des équipes.



SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRESSÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

SANTÉ ET SÉCURITÉ

NOTRE APPROCHE

Notre engagement à maintenir un environnement de travail sécuritaire est rendu possible grâce à notre accent sur la prévention et l'amélioration continue. La santé et la sécurité sont mises de l'avant par des équipes dédiées. Par ailleurs, nos employés à tous les échelons en magasin et en logistique sont responsables de maintenir des environnements de travail sécuritaires.

Nos politiques et nos pratiques en la matière sont présentées dans nos manuels et nos programmes de formation connexes, qui s'inspirent des meilleures pratiques et respectent les lois applicables en matière de santé et sécurité au travail. La rétroaction des employés, les enquêtes sur les incidents et les évaluations des risques et des dangers nous permettent de déployer des plans d'action et des mesures correctives au besoin.

Les travailleurs des magasins et de la logistique suivent une formation obligatoire sur la santé et la sécurité, qui est répétée régulièrement afin de promouvoir une conformité constante avec les procédures d'exploitation en place. Les opérations des magasins et de la logistique font aussi l'objet d'inspections internes régulières pour s'assurer que les procédures sont bien suivies.



Opérations des magasins

Les employés en magasin représentent notre plus grand groupe d'employés. Leurs activités engendrent, de façon générale, un faible risque d'incidents graves liés à la santé et à la sécurité. Parmi les incidents typiques figurent notamment des glissements et des chutes ou des blessures mineures liées à la manutention de marchandises ou à l'utilisation d'échelles. Nous travaillons avec des experts tiers pour analyser les incidents et identifier les occasions de renforcement des mesures préventives à l'aide d'initiatives d'amélioration continue, ainsi que d'évaluations trimestrielles et ponctuelles.

À l'EF26, nous avons mis à jour et amélioré le contenu de notre formation sur la santé et la sécurité. Par exemple, nous avons revampé complètement notre programme « Guide, progrès, succès » (GPS) – notre programme de développement des compétences de gestion en magasin – dans le but d'intégrer davantage les questions de santé et sécurité au sein des tâches quotidiennes en magasin. Nous avons également introduit de nouvelles formations express et de nouvelles versions de nos vidéos de formation pour contribuer à la rétention des connaissances et à leur application quotidienne en magasin.

De plus, nous avons fait progresser les pratiques d'accommodement pour les retours au travail en ajustant, au besoin, les tâches et l'environnement de travail de l'employé afin de favoriser un retour au travail réussi et durable. À la suite de nos discussions avec les bailleurs et de nos évaluations des risques, nous avons installé des bornes de protection supplémentaires devant les magasins situés près des stationnements ou des zones de grande circulation, en vue d'atténuer l'impact lors d'accidents impliquant des véhicules.

Opérations de logistique

Dans nos opérations de logistique, les activités quotidiennes consistent principalement en la réception, la manutention et l'assemblage de marchandises en boîte, par palettes, pour l'envoyer à nos magasins. Nos procédures habituelles

s'appliquent à tous les travailleurs sur place, qu'ils soient des employés de Dollarama ou des travailleurs d'agences de placement. Nous considérons que le risque d'incidents graves de santé et sécurité pour les travailleurs sur place est généralement faible à modéré. La plupart des blessures entraînant des arrêts de travail sont causées par la manipulation ou le déplacement de marchandises. Nous avons mis en place des comités en milieu de travail qui surveillent le rendement en matière de santé et sécurité et mettent en œuvre des mesures correctives, au besoin. Les ressources humaines, les gestionnaires des opérations logistiques, les employés sur le plancher et les travailleurs d'agences de placement sont représentés aux réunions de ces comités, au besoin.

À l'EF26, avec le soutien d'un tiers, nous avons réalisé une évaluation exhaustive des risques dans l'ensemble de nos centres de logistique pour valider le profil de risque de ces opérations et identifier les lacunes potentielles dans les procédures et les normes. Les résultats de cette évaluation abondent dans le même sens que nos conclusions selon lesquelles les travailleurs sont généralement exposés à des risques faibles à moyens d'incidents graves. Ils nous ont toutefois aidés à apporter des améliorations ciblées aux pratiques de sécurité. Ce travail a aussi réitéré l'importance de la sensibilisation des employés et du rôle des chefs d'équipe dans la promotion de la santé et de la sécurité. À la lumière de ces conclusions, nous avons mis à l'essai une campagne de prévention et d'éducation qui présente chaque mois différents sujets en la matière. Cette initiative vise à renforcer l'adhésion aux normes et procédures tout en créant de nouvelles occasions de dialoguer avec les travailleurs à ce sujet.

OBJECTIF

Réduire la fréquence et la gravité des blessures entraînant des arrêts de travail

■ ■ ■ En cours

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRESSÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

RESPONSABILITÉ DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

PROGRAMME D'AUDIT SOCIAL [SASB CG-AA-430B.1, CG-TS-430A.1]

À l'aide de notre programme d'audit social, en place depuis 2019, nous évaluons les pratiques de nos fournisseurs en fonction des normes sur le milieu de travail et les droits de la personne figurant dans notre Code de conduite des fournisseurs. La conformité à ces normes est obligatoire et fait partie intégrante des obligations juridiquement contraignantes imposées aux fournisseurs par Dollarama.

Fournisseurs visés

Notre programme d'audit social se concentre principalement sur les fournisseurs directs situés dans des territoires où le niveau d'occurrences des transgressions des droits de la personne est plus élevé. Par ailleurs, les fournisseurs directs et indirects situés dans des pays reconnus pour avoir le niveau d'occurrence estimatif le plus élevé de travail des enfants et de travail forcé sont visés par le programme. Les achats provenant de ces pays représentent moins de 2 % du volume d'approvisionnement total annuel.

Fournisseurs directs : Fournisseurs de niveau 1 qui fabriquent des biens et auprès desquels Dollarama s'approvisionne directement.

Fournisseurs indirects : Fournisseurs de niveau 2 qui fabriquent des biens, mais dont les biens sont achetés par Dollarama auprès d'un intermédiaire, comme un négociateur ou un agent commercial.

À l'EF26, 308 fournisseurs directs et indirects étaient visés par le programme d'audit social et ont tous été audités. Cela nous a permis d'atteindre notre objectif d'audit annuel. Tous les audits sociaux ont été réalisés par des auditeurs tiers.

Progression de la portée de notre programme

Nous continuons de communiquer avec nos principaux agents commerciaux chinois afin de gagner en visibilité sur

les fournisseurs indirects qui nous approvisionnent en biens par leur intermédiaire. Cet engagement a progressé au fil du temps, avec un nombre croissant de fournisseurs y participant. À l'EF26, nous avons approfondi nos demandes directes afin de mieux comprendre leurs pratiques d'approvisionnement. Grâce à cette démarche, un nombre croissant de fournisseurs indirects nous ont transmis volontairement leurs rapports d'audit social qui respectent les cadres reconnus et que nous jugeons satisfaisants.

Nous reconnaissons notamment les accréditations ou certifications internationales d'audits sociaux reconnues suivantes :



RAPPORT VISANT L'ESCLAVAGE MODERNE DE L'EF26 DE DOLLARAMA

Cette section dresse un portrait de notre programme d'audit social, ainsi que de nos activités et initiatives connexes. Le programme est davantage présenté dans notre rapport annuel en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (le « Rapport visant l'esclavage moderne de l'EF26 »). Ce rapport présente aussi en détail notre cadre visant à identifier, évaluer et gérer

RESSOURCES ADDITIONNELLES

[Code de conduite des fournisseurs](#) ↗

[Rapport visant l'esclavage moderne de l'EF26](#) ↗

les risques liés aux droits de la personne au sein de nos activités directes et de notre chaîne d'approvisionnement. Nous vous invitons à lire le Rapport ESG en parallèle de notre Rapport visant l'esclavage moderne de l'EF26.

« La responsabilité au sein de notre chaîne d'approvisionnement commence par l'établissement de normes claires. Elle continue d'évoluer à mesure que nous renforçons notre supervision et approfondissons notre mobilisation des fournisseurs, tout en continuant d'améliorer nos pratiques d'atténuation des risques. »

— Laurence L'Abbé
première vice-présidente,
Affaires juridiques, et secrétaire corporatif



SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

SÉCURITÉ ET QUALITÉ
DES PRODUITS

EMBALLAGES

STRATÉGIE CLIMATIQUE

DÉCHETS D'EXPLOITATION

ATTRACTION,
PERFECTIONNEMENT ET
RÉTENTION DES TALENTS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

RESPONSABILITÉ
DE LA CHAÎNE
D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE

PERFORMANCE DES FOURNISSEURS

[SASB CG-TS-430A.2, CG-AA-430B.2]

La performance des fournisseurs est évaluée lors de visites sur place, par rapport à un certain nombre de normes concernant le lieu de travail et les droits de la personne, notamment les éléments suivants :

- Travail des enfants et travail forcé
- Discrimination
- Mesures disciplinaires, harcèlement et abus
- Liberté d'association
- Heures de travail, rémunération et avantages sociaux
- Santé et sécurité
- Systèmes de gestion
- Environnement

Au cours des trois derniers exercices, nous n'avons mis fin à aucune relation d'affaires en raison de l'incapacité d'un fournisseur à répondre adéquatement aux exigences de notre programme d'audit social ou en raison de travail forcé ou de travail des enfants.

Fournisseurs résiliés			
	EF24	EF25	EF26
Fournisseurs résiliés	0	0	0

OBJECTIF

Améliorer la divulgation des résultats des audits sociaux obtenus par les fournisseurs visés

■ ■ ■ En cours

Cadre d'évaluation des fournisseurs

À l'EF26, nous avons amélioré notre cadre d'évaluation interne des fournisseurs en développant une grille d'évaluation plus détaillée et fondée sur les risques. Cette grille est conçue pour déterminer systématiquement la performance des fournisseurs. Elle intègre des données clés provenant des rapports d'audit social, dont le nombre, la nature et la gravité des cas de non-conformité décelés. La grille nous permet de surveiller la conformité des fournisseurs avec nos normes concernant le lieu de travail et les droits de la personne. Cette grille nous aide également à déceler les enjeux récurrents et les domaines pour lesquels les fournisseurs pourraient devoir s'améliorer. De plus, elle facilite les stratégies de mesures correctives ciblées, notamment en ce qui concerne la non-conformité liée aux frais de recrutement, le recours excessif aux heures supplémentaires, la couverture sociale insuffisante, les manquements en matière de santé et sécurité, ainsi que les risques liés à la sécurité en cas d'incendie.

Mise en place lors de l'EF26, nous continuerons la mise en œuvre de la version améliorée de notre cadre d'évaluation au courant de l'EF27 et pourrions possiblement y apporter des améliorations, au besoin. Nous sommes convaincus que ces efforts nous permettront de progresser vers notre objectif d'amélioration de la divulgation des résultats des audits sociaux obtenus par les fournisseurs visés.

MESURES CORRECTIVES

Advenant qu'un fournisseur ne respecte pas le Code de conduite des fournisseurs ou ne signale pas en temps opportun une infraction commise par un de ses partenaires commerciaux, il doit concevoir et mettre en œuvre un plan de mesures correctives pour que son entreprise se conforme aux normes de Dollarama selon un échéancier défini et raisonnable.

À l'EF26, nous avons mis en œuvre des processus de suivi individuels adaptés selon le niveau de risque pour les

fournisseurs devant s'améliorer. Ce processus comprenait l'élaboration de plans de mesures correctives, l'établissement d'échéanciers définis de mise en œuvre, et la surveillance de la mise en œuvre et la réalisation des mesures correctives.

Dans le but d'encourager le signalement des infractions potentielles à l'encontre de nos normes, nous avons mis en place des mécanismes de dénonciation dédiés. Ces mécanismes, tout comme le processus en place pour gérer les plaintes et les allégations en temps opportun et de façon uniforme et efficace, sont décrits en détail dans le Rapport visant l'esclavage moderne de l'EF26.

ATTÉNUATION DES RISQUES LIÉS AUX DROITS DE LA PERSONNE EN AUSTRALIE

Dollarama Australia publie ses stratégies d'atténuation des risques liés aux droits de la personne sous forme de déclaration annuelle sur l'esclavage moderne, présentée en vertu de la *Modern Slavery Act 2018 (Cth)*. Sa plus récente [Déclaration sur l'esclavage moderne](#) (en anglais seulement) présente les normes, les politiques et les mesures prises pour traiter les risques d'esclavage moderne dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Depuis l'acquisition de l'entreprise à l'EF26, nous travaillons à harmoniser graduellement les pratiques d'approvisionnement de Dollarama Australia avec nos normes, nos politiques et nos processus.



DANS CETTE SECTION

SUIVI DES OBJECTIFS

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

01

SURVOL
ESG

02

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

03

ANNEXE

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

SUIVI DES OBJECTIFS

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

À PROPOS DU PRÉSENT
RAPPORT

SUIVI DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS CLÉS

■ ■ ■ Atteint
■ ■ ■ En cours
■ ■ ■ Nouveau

Accessibilité des produits				
Indicateur		EF24	EF25	EF26
Catégories de produits	% de marchandises générales	40 %	39 %	38 %
	% de produits de consommation courante	46 %	48 %	49 %
	% d'articles saisonniers	14 %	13 %	13 %
Type de marque	% de la marque privée	60 %	61 %	65 %
	% des marques nationales	40 %	39 %	35 %
Empreinte des magasins par type de marché	Satellite	31 %	30 %	30 %
	Suburbain	26 %	26 %	26 %
	Urbain	26 %	25 %	25 %
	Rural	17 %	19 %	19 %
Empreinte des magasins par région	Ontario	40 %	39 %	39 %
	Québec	26 %	26 %	26 %
	Ouest du Canada	26 %	27 %	27 %
	Canada atlantique	8 %	8 %	8 %
Magasins situés sur des réserves		7	7	7

03

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

SUIVI DES OBJECTIFS

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

À PROPOS DU PRÉSENT
RAPPORT

Stratégie climatique				
Objectif	Indicateur	EF24	EF25	EF26
Réduire l'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 par pied carré de 15 % à 20 % d'ici l'EF34, par rapport à l'EF24 de base		À l'étude	À l'étude	
	Intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 (kilogrammes de CO ₂ e/pi ²)	2,8 ¹	2,5 ¹	2,5 ²
Harmoniser notre divulgation climatique aux recommandations du TCFD				
<p>1 Les indicateurs de l'EF24 et de l'EF25 ont été mis à jour pour inclure les émissions fugitives de portée 1 et les plus récents facteurs d'émissions de portée 2 disponibles, issus du Rapport d'inventaire national canadien 1990-2024. Les émissions de l'EF24 avaient été divulguées à 52 237 tCO₂e et à une intensité de 2,8 kg CO₂e, tandis que celles de l'EF25 avaient été divulguées à 46 990 tCO₂e et à une intensité de 2,4 kg CO₂e. Ces changements combinés représentent une variation de -1% sur les émissions de l'EF24 (aucun changement en matière d'intensité) et de +1,8 % sur les émissions de l'EF25 ainsi que leur intensité; cette dernière intensité ajustée ayant fait l'objet d'un arrondissement de 2,46 kg CO₂e à 2,5 kg CO₂e.</p> <p>2 Cet indicateur a été soumis à un niveau d'assurance limité par un tiers.</p>				

Gestion de l'énergie				
Objectif	Indicateur	EF24	EF25	EF26
Remplacer les luminaires en magasin et les enseignes extérieures au néon par un éclairage à DEL				
	% des magasins dotés d'éclairage à DEL	80 %	97 %	100 %
Installer de nouveaux systèmes de gestion énergétique à l'échelle du réseau de magasins contrôlés par Dollarama et par les propriétaires, partout où cela est possible				
	% des magasins dotés de systèmes de gestion énergétique	53 %	55 %	61 %
-	% de la consommation d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables ou sans émissions ¹	84 %	82 %	81 %
-	% de la consommation d'électricité provenant uniquement de sources renouvelables ¹	62 %	62 %	63 %
<p>1 La source de consommation d'électricité du réseau est estimée selon la méthode fondée sur la localisation. Nous utilisons la définition des énergies renouvelables de Ressources naturelles Canada, qui comprend l'hydroélectricité, l'énergie houlomotrice et marémotrice, la géothermie, l'énergie éolienne, la biomasse et l'énergie solaire. Les sources non émettrices correspondent à l'énergie nucléaire.</p>				

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

SUIVI DES OBJECTIFS

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

À PROPOS DU PRÉSENT
RAPPORT

Gestion des déchets				
Objectif	Indicateur	EF24	EF25	EF26
Augmenter le taux de réacheminement des déchets des magasins				
	% des matières réacheminées (pour les magasins pour lesquels nous sommes responsables de la gestion des déchets)	77 %	76 %	77 %
	Tonnes de déchets réacheminés des sites d'enfouissement (provenant des magasins pour lesquels Dollarama est responsable de la collecte des déchets)	46 100	49 900	53 915

Attraction, perfectionnement et rétention des talents			
Indicateur	EF24	EF25	EF26
% des postes de gestion des opérations de terrain et en magasin promu à l'interne	52 %	51 %	59 %

Diversité et inclusion				
Objectif	Indicateur	EF24	EF25	EF26
Maintenir une représentation féminine d'au moins 40 % aux postes de direction ¹				
	% de femmes aux postes de direction	46 %	46 %	45 %
-	% de femmes parmi les membres de la haute direction	33 %	33 %	33 %
	% de femmes parmi les employés qui n'occupent pas de postes de direction	67 %	66 %	67 %
	% de femmes à des postes de gérant de magasin	74 %	74 %	74 %
	% de femmes parmi tous les employés	67 %	66 %	67 %
-	% de personnes issues des minorités visibles et des communautés autochtones parmi les membres de la haute direction	33 %	50 %	50 %
	% des membres issus des minorités visibles et des communautés autochtones parmi les équipes de la logistique, de la gestion des opérations sur le terrain et du siège social ²	-	31 %	31 %
	% des membres issus des minorités visibles et des communautés autochtones parmi les employés de magasin ²	-	22 %	22 %
	% des membres issus des minorités visibles et des communautés autochtones parmi tous les employés ²	-	22 %	23 %

1 Dollarama regroupe sous l'appellation « membres de la direction » ses membres de la haute direction visés, premiers vice-présidents, vice-présidents, directeurs principaux, directeurs, directeurs des opérations et superviseurs de district. Cette donnée fait l'objet d'un niveau d'assurance limité par un tiers.

2 Selon des sondages recueillant des données sur une base d'autoidentification volontaire anonyme pour chaque exercice. Dollarama a commencé à recueillir ces données à l'EF25. Par conséquent, aucune donnée n'est disponible pour l'EF24.

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

SUIVI DES OBJECTIFS

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

À PROPOS DU PRÉSENT
RAPPORT

Santé et sécurité				
Objectif	Indicateur	EF24	EF25	EF26
Réduire la fréquence et la gravité des blessures entraînant des arrêts de travail				

Responsabilité de notre chaîne d'approvisionnement				
Objectif	Indicateur	EF24	EF25	EF26
Améliorer la divulgation des résultats des audits sociaux obtenus par les fournisseurs visés				
	Fournisseurs résiliés	0	0	0

Cadre de gouvernance				
Objectif	Indicateur	EF24	EF25	EF26
Maintenir plus de 30 % de femmes au conseil d'administration				
	% de femmes au sein du conseil d'administration	40 %	40 %	40 %
-	% des membres du conseil s'identifiant comme un membre des minorités visibles	-	20 %	20 %

Sécurité de l'information et vie privée			
Indicateur	EF24	EF25	EF26
Nombre de violation importante de la protection des données	0	0	0
% impliquant des renseignements personnels identifiables	0 %	0 %	0 %
Nombre de clients touchés	0	0	0

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

Analyse de scénarios climatiques	Outil de gestion des risques utilisé pour évaluer l'impact de différents scénarios climatiques potentiels sur les activités, le rendement financier et la stratégie d'une organisation.
CVC	Chauffage, ventilation et climatisation.
Direction	Dollarama regroupe sous l'appellation « membres de la direction » ses membres de la haute direction visés, premiers vice-présidents, vice-présidents, directeurs principaux, directeurs, directeurs des opérations et superviseurs de district.
Emballage primaire	Emballage conçu pour entrer en contact direct avec le produit.
Emballage secondaire	Emballage conçu pour contenir un ou plusieurs emballages primaires ensemble avec des matériaux de protection, au besoin.
Emballage tertiaire	Emballage conçu pour contenir un ou plusieurs articles ou paquets, ou des matériaux en vrac, aux fins de transport, de manutention ou de distribution.
Émissions de GES	Émissions de gaz à effet de serre.
Émissions de GES de portée 1	Émissions directes de GES qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par la Société, comme le chauffage au moyen de combustibles fossiles et les émissions des véhicules de l'entreprise.
Émissions de GES de portée 2	Émissions indirectes de GES provenant de la production de l'électricité achetée.

Émissions de GES de portée 3	Émissions indirectes de GES provenant de la chaîne de valeur de la Société, mais qui n'est pas sous son contrôle opérationnel, comme la fabrication et le transport de ses produits par des tiers.
Fournisseur direct	Fournisseurs de niveau 1 qui fabriquent des biens et auprès de qui Dollarama s'approvisionne directement.
Fournisseur indirect	Fournisseurs de niveau 2 qui fabriquent des biens, mais dont les biens sont achetés par Dollarama auprès d'un intermédiaire, comme un négociateur ou un agent commercial.
Intensité des émissions de GES	Émissions de GES de portée 1 et 2 par pied carré (selon l'occupation) qui comprennent tous les magasins ouverts durant l'exercice, les entrepôts et le centre de distribution.
SASB	Le Sustainability Accounting Standards Board, désormais consolidé sous l'International Sustainability Standards Board (ISSB).
SGE	Système de gestion énergétique, qui aide à optimiser la consommation énergétique.
Taux de réacheminement des déchets	Proportion des déchets détournés des sites d'enfouissement et d'incinération, en étant, par exemple, réutilisés ou recyclés.
TCFD	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, dont les recommandations sont désormais pleinement intégrées aux normes de l'ISSB.

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

PORTÉE DU RAPPORT

Les données contenues dans notre Rapport ESG EF26 et dans les annexes qui l'accompagnent traitent de l'ensemble de nos activités au Canada. Elles reflètent les données annuelles les plus récentes, sauf indication contraire. Nos divulgations sont guidées par les normes SASB concernant nos secteurs d'activités et par les recommandations du TCFD. Sauf indication contraire, tous les montants monétaires divulgués dans ce Rapport ESG sont exprimés en dollars canadiens.

Nous faisons parfois référence à Dollarcity, The Reject Shop et Dollarama Australia, mais leurs activités et opérations ne sont pas incluses dans les données présentées dans notre Rapport ESG EF26 ou dans les annexes qui l'accompagnent. Dollarcity est exclue puisqu'elle n'est pas entièrement détenue par la Société. Dollarama Australia, qui a été acquise au cours de la période de référence du présent rapport, est exclue de la portée de ce Rapport ESG puisqu'une transformation majeure est en cours. Cette transformation vise entre autres d'intégrer et/ou de mettre en place les processus de collecte et de gestion des données ESG. Nous prévoyons inclure Dollarama Australia dans les prochaines périodes de référence lorsque la transformation sera plus avancée et permettra de fournir des données fiables et comparables en matière de durabilité.

Dans le présent rapport :

- les références à l'EF27 concernent la période de 12 mois se terminant le 31 janvier 2027 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom de l'EF27;
- les références à l'EF26 concernent la période de 12 mois se terminant le 1^{er} février 2026 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom de l'EF26;
- les références à l'EF25 concernent la période de 12 mois se terminant le 2 février 2025 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom de l'EF25;
- les références à l'EF24 concernent la période de 12 mois se terminant le 28 janvier 2024 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom de l'EF24;
- les références à l'EF23 concernent la période de 12 mois se terminant le 29 janvier 2023 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom de l'EF23; et
- les références à l'EF22 concernent la période de 12 mois se terminant le 30 janvier 2022 et désignée dans nos documents déposés auprès des autorités de réglementation sous le nom de l'EF22.

ASSURANCE EXTERNE

Certains indicateurs de rendement clés ont fait l'objet d'une assurance indépendante par un tiers. Pour nos activités au Canada, une assurance limitée a été réalisée concernant l'intensité des émissions de GES de portée 1 et 2 et la diversité des genres au sein des postes de direction.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Notre Rapport ESG EF26 et les annexes qui l'accompagnent sont complémentaires à nos divulgations ESG précédentes et documents connexes, tous disponibles à la section Développement Durable de notre site web www.dollarama.com. Nous vous invitons à lire notre Rapport ESG EF26 en parallèle aux documents déposés par la Société auprès des autorités de réglementation. Ces documents sont accessibles sur notre site Web à www.dollarama.com, aux sections Rapports Financiers et Gouvernance, et sous notre profil d'entreprise sur le site Web www.sedarplus.ca.

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ET ESG



Patrick Bui

Chef de la direction financière

Marie Rougier

Gestionnaire ESG

ESG@dollarama.com

RESPONSABLE DE LA VIE PRIVÉE



Jasmine Adhami

Directrice principale, Affaires juridiques, et responsable de la vie privée

vie-privee@dollarama.com

AFFAIRES JURIDIQUES, ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ



Laurence L'Abbé

Première vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire corporatif

ethique@dollarama.com

LIGNE DE SIGNALEMENT CONFIDENTIELLE



1-833-945-1568 (en tout temps)

dollarama.ethicspoint.com

RESSOURCES ADDITIONNELLES

[Index SASB EF26](#)

[Index TCFD EF26](#)

[Rapport ESG EF25](#)

SURVOL ESG

MISE À JOUR
DES THÉMATIQUES
PRIORITAIRES

ANNEXE

SUIVI DES OBJECTIFS

GLOSSAIRE DES TERMES ESG

À PROPOS DU PRÉSENT
RAPPORT

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport ESG contient certains énoncés prospectifs portant sur nos intentions, nos attentes et nos projets actuels et futurs, nos résultats, notre degré d'activité, notre rendement, nos objectifs, nos réalisations ou tout autre événement ou fait nouveau à venir (y compris nos objectifs, nos plans et notre stratégie ESG).

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les plus récentes informations dont disposait la direction, ainsi que sur des estimations et hypothèses qui concernent, entre autres choses, la conjoncture économique, le contexte géopolitique, et le cadre concurrentiel du secteur de la vente au détail au Canada, en Amérique latine et en Australie, que la direction a formulées à la lumière de son expérience, de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture et de l'évolution prévue, ainsi que d'autres facteurs qui sont considérés pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses se révéleront exactes. Plusieurs facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels, ou les événements ou faits futurs, diffèrent de manière significative de ceux exprimés de façon implicite ou explicite dans les énoncés prospectifs.

Ces facteurs comprennent les augmentations futures des charges d'exploitation (y compris des hausses du salaire minimum prescrit par la loi), les augmentations futures du coût des marchandises (notamment en raison de la hausse des coûts des matières premières et de différends sur les tarifs), les augmentations futures des frais de livraison, de transport et de logistique (notamment en raison des coûts de fret, de l'augmentation du prix des carburants et des coûts de détention), l'augmentation des coûts ou l'interruption du flux de marchandises importées (notamment en raison des interruptions de la chaîne d'approvisionnement mondiale et de l'instabilité géopolitique causée par l'intensification des tensions entre la Chine et les pays occidentaux), l'incapacité de maintenir une gamme de produits et de se réapprovisionner en marchandises, l'incapacité de maintenir l'image de marque et la réputation, les freintes de stocks, la perturbation dans le réseau de distribution, l'incapacité d'obtenir de la capacité supplémentaire pour les entrepôts, le centre de distribution et le carrefour logistique en temps opportun, l'incapacité de conclure ou de renouveler, selon le cas, les baux des magasins et des entrepôts à des conditions favorables et concurrentielles, le caractère saisonnier, l'acceptation par

le marché de la marque maison, l'incapacité de protéger les marques de commerce et autres droits exclusifs, les activités à l'étranger (y compris les activités internationales en Australie et, dans le cadre de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans Dollarcity au Salvador, au Guatemala, en Colombie, au Pérou, au Mexique et au Panama), les fluctuations du taux de change, les pertes potentielles associées à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, le risque relatif à la dette à taux d'intérêt variable, au niveau d'endettement et à l'incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, l'exercice par les actionnaires fondateurs de Dollarcity de leur option de vente, la modification de la solvabilité et de la note de crédit et la hausse potentielle du coût du capital, les hausses des impôts et les changements dans les lois fiscales applicables ou leur interprétation, la concurrence dans le secteur de la vente au détail (y compris de la part des détaillants en ligne), la conjoncture générale de l'économie, la concurrence de la part des détaillants en ligne et de la croissance du commerce électronique, le départ de hauts dirigeants, l'incapacité d'attirer et de conserver des employés compétents, les interruptions des systèmes de technologies de l'information, l'incapacité de protéger les systèmes contre les cyberattaques, l'impossibilité de réaliser la stratégie de croissance avec succès (notamment l'incapacité de déceler et de saisir de nouvelles opportunités de croissance au Canada et à l'international), l'incapacité de la Société à intégrer avec succès les activités de Dollarama Australia, toute incapacité de réaliser les bénéfices attendus de l'acquisition de Dollarama Australia, la structure de société de portefeuille, les conditions météorologiques défavorables et les autres catastrophes naturelles, les perturbations géopolitiques et l'instabilité politique dans les pays étrangers, les pandémies ou les épidémies, les coûts inattendus liés aux programmes d'assurance actuels, le contexte réglementaire, les réclamations en responsabilité du fait des produits et les rappels de produits, les recours collectifs et autres litiges, la conformité sur le plan environnemental, les changements climatiques et l'activisme actionnarial.

En ce qui concerne nos objectifs, nos plans et notre stratégie ESG, ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses formulées par la direction, notamment la disponibilité, l'accessibilité et la convenance de données complètes et de grande qualité pour déterminer notre empreinte actuelle et projetée, la

quantification et la planification précise de notre empreinte actuelle et future, la participation active et constante des parties prenantes de Dollarama, notamment en ce qui a trait aux activités des magasins, de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement qui ne sont pas directement sous notre responsabilité, la disponibilité, la viabilité, la faisabilité, la crédibilité et la mise en œuvre de diverses initiatives et mesures pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES, comme les véhicules hybrides, les panneaux solaires ou les pompes à chaleur à biénergie, ainsi que leur potentiel estimé ou réel de réduction des émissions de GES, l'absence de changements importants touchant la situation météorologique, les activités, les initiatives liées à l'entreprise ou à la croissance, l'absence de technologies qui accroîtraient considérablement les émissions de GES attendues, l'absence de modifications aux normes ou aux méthodes utilisées (y compris en ce qui a trait à la quantification des catégories pertinentes d'émissions de GES de portée 3), la disponibilité des sources d'énergie renouvelable ou propre, la position politique sur les émissions et la mise en œuvre des améliorations prévues du réseau de distribution d'électricité à mesure que les provinces procèdent à la décarbonation de leur propre approvisionnement en électricité.

Ces éléments ne sont pas censés représenter une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur Dollarama; toutefois, ils devraient être étudiés attentivement. Pour obtenir des renseignements plus exhaustifs concernant les facteurs de risque, veuillez consulter la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Dollarama pour l'exercice clos le 1^{er} février 2026, ainsi que les rapports de gestion trimestriels ultérieurs pour tous changements apportés à ces facteurs de risque, le cas échéant. Ces documents sont accessibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dollarama.com.

Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport. De plus, sauf indication contraire, les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport sont formulés en date du présent rapport, et la direction n'a pas l'intention et ne s'engage aucunement à actualiser ou de réviser ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la loi. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde.

DOLLARAMA **\$1**^{plus}